

ESPACE IMAGINAIRE, ESPACE PSYCHIQUE ET ESPACE CONSTRUIT
Claudine Rossel-Christ

N° 45
Décembre 1994

Le Groupe de Psychologie Appliquée
et le Séminaire de Psychologie publient:
- les Cahiers de Psychologie
- Les Dossiers de psychologie

Administration et commandes:

Groupe de Psychologie Appliquée
Faubourg de l'Hôpital 106
CH-2000 Neuchâtel

Séminaire de Psychologie
Espace Louis-Agassiz 1
CH-2000 Neuchâtel

UNIVERSITE DE NEUCHATEL
Faculté des Lettres

**ESPACE IMAGINAIRE,
ESPACE PSYCHIQUE ET ESPACE CONSTRUIT**

Claudine Rosselet-Christ

Décembre 1994

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction	5
2.	Deux visionnaires, Gaston Bachelard et Le Corbusier	6
2.1.	Bachelard: les multiples facettes de la maison	7
2.2.	Le Corbusier, utopiste ou visionnaire?	8
2.2.1.	Les quatre "fonctions" de l'homme et du domaine bâti	9
2.2.1.1.	Le logis: lieu de la fonction habiter	9
2.2.1.2.	Travailler	10
2.2.1.3.	Se récréer	11
2.2.1.4.	Circuler	12
2.2.2.	Habitat, quartier, région	12
2.2.3.	Commentaire	13
3.	Multiplicité et diversité des recherches sur l'espace	14
3.1.	L'approche interactionniste	15
3.2.	La complexité de l'individu	15
3.3.	La complexité de l'environnement	16
3.4.	Les médiateurs: Individu-Environnement	16
3.5.	La recherche en situation	16
3.6.	Les concepteurs et les utilisateurs	18
4.	Les différents espaces: de l'espace intime au monde	18
4.1.	Définition de l'espace personnel	18
4.2.	Le modèle de Hall	19
4.2.1.	La distance intime	20
4.2.2.	La distance personnelle	20
4.2.3.	La distance sociale	21
4.2.4.	La distance publique	21
4.3.	Remarques	22
4.4.	Les coquilles de Moles et Rohmer	22
4.4.1.	Le corps propre	23
4.4.2.	Le geste immédiat	23
4.4.3.	La pièce de l'appartement	23
4.4.4.	L'appartement	23
4.4.5.	Le quartier	23
4.4.6.	La ville	23
4.4.7.	La région	23
4.4.8.	La nation	23
4.4.9.	Le vaste monde	24
4.5.	Remarques	24
5.	Les espaces institutionnels, les espaces de travail et les zones complémentaires	24

5.1. Les espaces institutionnels	24
5.1.1. Le temps et les espaces institutionnels	24
5.1.2. Les espaces communs institutionnels	25
5.2. Les espaces de travail et leurs espaces complémentaires	25
5.3. Une étude sur les zones d'ambiance d'un établissement financier	26
5.3.1. Demande et méthode d'intervention	26
5.3.2. Caractéristiques des bureaux paysagés	27
5.3.3. Zones d'ambiance (les espaces de circulation et les espaces sociaux)	27
5.3.4. Equipement des zones d'ambiance	28
5.3.5. Domaines analysés	28
5.3.6. Quelques résultats	29
5.3.6.1. Rez-de-chaussée	29
5.3.6.3. Deuxième, troisième et quatrième étages	30
5.3.7. Quelques remarques sur les propositions non retenues	31
5.3.8. Information sur l'affectation des espaces	31
5.4. Remarques	32
 6. L'espace psychique, projectif et transitionnel	32
6.1. L'espace psychique: les lieux de l'appareil psychique	32
6.2. L'espace projectif	33
6.3. L'espace transitionnel et l'espace potentiel	34
 7. L'approche psychanalytique du logement de Lugassy	34
7.1. Les fonctions du logement selon Lugassy	35
7.1.1. Fonction de refuge narcissique	36
7.1.2. Fonction d'étayage et de ressourcement, de récupération de l'identité	36
7.1.3. Fonction d'ancrage spatial de l'identité	37
7.1.4. Fonction de représentation symbolique de l'image du corps	37
7.1.5. Fonction de répétition, réparation, destruction, autonomisation de l'expérience de l'espace habité de l'enfance.	37
7.1.6. Fonction d'annulation de protection des conflits sociaux ..	38
7.1.7. Fonction de désignation de l'institution du couple et de la famille	38
7.1.8. Fonction de maîtrise de la relation aux autrui familiaux ..	38
7.1.9. Fonction de maîtrise de la communication et d'ouverture aux autres	38
7.1.10. Fonction d'accumulation des richesses (symboliques ou réelles)	38
7.1.11. Fonction de désignation de l'appartenance sociale	39

7.1.12. Fonction marchande	39
7.2. Synthèse	39
7.3. Remarques	40
8. Les identités spatiales	42
8.1. Le corps	43
8.2. Le geste immédiat	44
8.3. La pièce du logement	45
8.4. Le logement	47
8.5. La maison	49
8.6. La résidence secondaire	49
8.7. Le bureau, l'atelier	50
8.8. L'entreprise	50
8.9. Le café-restaurant	51
8.10. Le quartier	51
8.11. La ville	52
8.12. La région	53
8.13. La nation	54
8.14. Le vaste monde	54
8.15. Conclusion	55
9. Les S.D.F. (les sans domicile fixe, les sans-abri)	55
9.1. Le statut des S.D.F.	55
9.2. Les besoins fondamentaux selon la pyramide de Maslow	57
9.3. Le corps rempart	59
10. Conclusion	60
BIBLIOGRAPHIE	63

1. Introduction

L'espace recouvre différentes réalités. Dimension interne et externe, dimension invisible, il est omniprésent. Lieu occupé par le corps, entre les corps, entre les corps et les objets. Cercle spatial autour du corps, toujours plus grand, du corps au monde. De l'espace psychique à l'espace extra-terrestre, l'homme ne cesse d'en explorer les limites afin d'en expliquer les mystères. Il exerce son pouvoir sur l'espace et subit en retour son influence. L'espace est aussi vital que l'air. Il est source de la vie. Il est la vie.

Objet d'étude de toutes les disciplines, de la philosophie à la physique, l'espace ne cesse d'interpeller architectes, urbanistes, géographes, sociologues, psychologues. L'espace conditionne les comportements conscients et inconscients, il est un médiateur entre l'homme et le monde.

L'espace tel qu'il est appréhendé dans le présent dossier englobe plusieurs perspectives. Il est fait référence à des travaux d'architectes, de philosophes, de journalistes, de sociologues, d'ethnologues, de psychanalystes et de psychologues sociaux. La nature des travaux varie quant à l'objet (type d'espace) et quant aux méthodes (réflexion philosophique, recherches appliquées, etc.). L'espace est présenté dans toute sa complexité, de l'espace psychique interne à l'espace au monde avec un accent particulier sur l'espace privé, les espaces institutionnel et public.

Deux grands philosophes de l'espace sont présentés dans le deuxième chapitre. Gaston Bachelard (1884-1962) démontre la supériorité de la poétique sur la psychologie et la psychanalyse dans la saisie de l'espace. Des grands aux petits espaces, les poètes font revivre l'enfance de chacun dans le parcours des recoins de la maison, de la cave au grenier avec tous les fantasmes liés aux entrées et sorties, aux ouvertures et aux fermetures. Le deuxième philosophe, humaniste, artiste et en réalité architecte-urbaniste, Le Corbusier (1887-1965) est préoccupé par le bien-être de l'individu dans ses différents environnements: logis, lieux de travail, espaces de loisirs. Circuler d'un lieu à l'autre est une fonction de l'homme, partant de l'architecte-humaniste.

Le troisième chapitre se réfère aux travaux de Kurt Lewin (1890-1947) précurseur de la recherche-action ainsi qu'aux premiers développements de la psychologie du travail. Celle-ci a beaucoup contribué à l'essor de la psychologie de l'espace. Actuellement, les champs et les méthodes de cette dernière sont multiples. Quelques postulats et variables des recherches de terrain sont mentionnés. Ils concernent les utilisateurs, les espaces et leurs influences réciproques.

Le quatrième chapitre traite des travaux de Edward T. Hall, de A. Moles et E. Rohmer. Hall montre l'aspect invisible de l'espace qu'il nomme "la dimension cachée". Il définit quatre types d'espaces: intime, personnel, social et public. Ses travaux effectués, sur demande du gouvernement américain, suite aux échecs

relationnels rencontrés dans divers pays, sensibilisent à l'aspect culturel de l'espace. Seule, la confrontation avec une autre culture fait prendre conscience de ses propres normes. La conception de Moles et Rohmer est très générale, elle englobe des aspects philosophiques et techniques. Elle découpe l'espace en huit coquilles du corps au monde. L'homme est à l'image fait de l'oignon à pelures dont toutes les couches doivent être étudiées.

Le chapitre 5 fait mention de l'importance de l'aménagement des espaces institutionnels. Est présentée, une synthèse d'une étude que j'ai effectuée qui porte sur les zones complémentaires des espaces de travail, les espaces sociaux. Elle est une illustration d'une démarche de l'OD (Organization Development), une forme de recherche-action utilisée lors d'interventions dans les organisations où les partenaires concernés travaillent de concert.

Le chapitre 6 étudie l'espace psychique. Il s'agit ici plus particulièrement des travaux des psychanalystes sur l'interaction entre l'espace interne (l'espace psychique) et l'espace externe. La psychanalyse s'est intéressée à l'espace projectif: la feuille de papier de l'enfant, la toile de l'artiste. Ces données sensibilisent à la présentation du logement d'un point de vue psychanalytique, objet du chapitre 7. L'étude de Françoise Lugassy permet d'appréhender les différentes fonctions du logement dans leurs rôles psychologiques et psychosociologiques.

Ces travaux m'ont amenée à une réflexion sur l'impact de l'espace dans la constitution de l'identité. L'identité ne saurait se résumer à l'espace de l'enfance. L'être ne cesse de se construire, de se reconstruire à travers ses expériences personnelles, professionnelles, sociales et spatiales. Les diverses mobilités m'ont conduite à forger le concept d'**identité spatiale**, objet du chapitre 8.

Une étude sur l'espace se doit de mentionner ses exclus. Le chapitre 9 traite de la situation des errants, plus précisément des personnes qui vivent sans espace, communément appelées les "sans logis" ou les "sans domiciles fixes (S.D.F.)".

L'espace est l'objet de toutes les sciences. Les recherches en psychologie de l'espace intéressent les concepteurs, constructeurs, organisateurs et politiciens, les décideurs en matière d'espace. Il est important et souhaitable que les utilisateurs prennent conscience de l'impact de l'espace sur eux et de leur pouvoir sur lui. L'espace est le médiateur de toute vie sociale et politique.

2. Deux visionnaires, Gaston Bachelard et Le Corbusier

Deux hommes ont beaucoup contribué à la réflexion sur l'espace. Gaston Bachelard (1884-1962), constructeur de maisons du rêve et de la rêverie, Le

Corbusier (1887-1965), constructeur de maisons réelles. L'espace, royaume des créateurs de l'art plastique, dicte aussi les poètes. Le livre "la poétique de l'espace" de Bachelard (1992) mentionne un nombre impressionnant de poètes, inspirés par l'espace, plus particulièrement par la maison.

2.1. Bachelard: les multiples facettes de la maison

La maison donne une image d'unité et de complexité. Elle renvoie à la question existentielle, celle de la fonction d'habiter. La coquille de l'être est un coin du monde où il puisse son essence et sa force de vivre. La maison est à la fois corps et âme. Elle permet de faire la synthèse entre l'oubli et le souvenir. Elle a été érigée et ne cesse d'être reconstruite. Son image intériorisée résulte de la mémoire et de l'imagination

La maison protège. Elle assure abri et paix au rêveur. Aux rêveries, s'ajoutent les pensées et les expériences, éléments qui sanctionnent les valeurs humaines.

Pour Bachelard, une topo-analyse, soit une étude psychologique systématique des sites de la vie intime, est indispensable pour saisir l'homme dans son espace. A la maison de l'enfance, maison de la réalité, s'adjoint la maison la plus importante, celle des rêves et de la rêverie. La maison se prête à toutes les images, à toutes les métaphores. Elle est anthropomorphique. La maison est l'homme, l'homme est la maison.

La verticalité lui donne ses assises. La cave a son fondement dans la terre et assure la solidité. Elle rend la maison cosmique puisqu'elle s'ancre dans la terre. La cave n'a qu'une paroi intérieure. La paroi extérieure est la terre elle-même laquelle fait ainsi partie du cosmos.

Le rez-de-chaussée assure l'entrée. Toute entrée est belle qu'elle soit à même le sol ou qu'elle nécessite la montée d'une volée d'escaliers. Le rez-de-chaussée accueille la lumière et l'homme. Le grenier s'élance dans les cieux et offre une vue au loin. Il est un lieu de refuge des trésors.

L'image idéale de la maison est tierce (à 3 niveaux) ou quarte (à 4 niveaux) avec un étage entre le rez-de-chaussée et le grenier. Le toit est là pour assurer la rationalité et la cave l'irrationalité.

La mémoire enregistre l'espace mais pas la durée. La maison est ainsi le lieu des souvenirs spatialisés, des souvenirs vécus dans des états de solitude souhaitée ou imposée.

Métaphore de l'âme humaine, la maison donne une compréhension profonde de l'être. Jung se sert de la maison pour analyser les peurs de l'homme.

"La conscience se comporte là comme un homme qui, entendant un bruit suspect à la cave, se précipite au grenier pour y constater qu'il n'y a pas de voleurs et que par conséquent, le bruit était pure imagination. En réalité, cet homme prudent n'a pas osé s'aventurer à la cave" (cf. p. 36, Bachelard, 1992).

Il y a la peur du grenier et la peur de la cave. La cave est le lieu de l'inconscient c'est pourquoi l'homme cherche la cause du bruit dans le grenier, un lieu où les peurs se rationalisent. Dans la cave par contre, les peurs demeurent dans une pénombre particulière où l'inconscient ne maîtrise pas les craintes.

La descente des escaliers de la cave et la montée de ceux du grenier sont inscrites dans le corps. La maison natale, celle qui a reçu l'enfant dans son berceau, porte la marque de toutes les autres maisons. La première maison a d'abord été découverte par le corps. La hauteur des marches, les distances dans l'obscurité sont à jamais enregistrées. Même après une longue période, le corps retrouve les gestes appropriés, ses habitudes organiques.

L'image de la maison est une condensation des nombreuses maisons habitées. Les souvenirs se mêlent à l'imagination. Les images en sont d'autant plus belles. La maison qui défend l'intimité est toujours idéalisée.

La réalité de la maison est une construction de souvenirs et d'imagination, comparable au récit de l'enfant. Un mélange du monde interne de l'enfant, tel qu'il le vit et un mélange du monde externe tel qu'il le perçoit.

Une maison, petite ou grande, hutte ou château, laisse sa trace dans la mémoire de l'homme. Elle est immortelle. Même la maison sans cave ni grenier ou simplement le cube dans l'immeuble locatif remplit cette fonction de protection, tant le modèle interne de maison est ancré et actif dans l'inconscient de l'homme. Il habite sa maison, la maison l'habite. L'homme construit la maison, la maison le construit et le fait renaître.

La puissance poétique de la maison est d'une telle force qu'à la lecture des images de maisons, c'est l'image de la maison du lecteur qui apparaît, qui se reconstruit au fil de la lecture. La maison enfouie dans les profondeurs de l'inconscient a cette propriété particulière de renaître à la seule évocation de son concept. Le lecteur devient ainsi créateur du texte qu'il lit.

Lieu de refuge, témoin de l'histoire de l'homme, elle lui survit et porte en elle l'espoir de l'immortalité de l'humanité.

2.2. Le Corbusier, utopiste ou visionnaire?

L'habitation jouira d'espace suffisant, de soleil, d'air pur et de silence. Artiste, visionnaire et utopiste, Le Corbusier, lors de toute construction, situe l'homme dans sa globalité. Toute sa vie, il ne cesse de concevoir des projets dans le

monde entier. Peu se réalisent. Sans sortir d'une école, il est néanmoins un grand urbaniste-architecte, un grand penseur de l'aménagement de l'espace.

2.2.1. Les quatre "fonctions" de l'homme et du domaine bâti

Habiter est la première des quatre "fonctions" de la vie et de l'urbanisme mentionnée par Le Corbusier. Viennent ensuite les "fonctions" qu'il appelle; "**travailler, se récréer, circuler**".

2.2.1.1. Le logis: lieu de la fonction habiter

Le logis, lieu du quotidien, des heures passées de l'enfance à la mort, lieu des joies et des peines. Il doit assurer le bien-être de l'homme et être au centre des préoccupations de l'architecte et de l'urbaniste. Sur les 95 propositions de la Charte d'Athènes, vingt sont consacrées au logis. L'architecte doit avoir une parfaite connaissance de l'homme et de ses besoins. Il a à assurer des logis sains, soit des lieux qui respectent les "conditions de nature" (espace, soleil, air pur, silence). Le logis doit procurer un espace suffisant, assurer un air pur, garanti par la présence des espaces de verdure aux alentours. Dans chaque logis, le soleil doit pénétrer plusieurs heures par jour, au minimum deux heures durant le solstice d'hiver. Tout logis au nord est à condamner. La santé physique et psychique des hommes dépendent de ces conditions.

Le logis est la cellule sociale de la société. Il garantit une société saine. A proximité doivent se trouver des institutions collectives regroupant des:

- centres de ravitaillement
- des services médicaux
- des crèches
- des écoles maternelles
- des écoles
- des organisations intellectuelles et sportives

Le logis est indissociable de l'urbanisme.

"Je l'ai exploré selon une règle acquise hors des écoles: **du dedans au dehors**, règle qui m'apparaît être loi de la nature comme aussi bien de l'architecture. Illustrons: L'homme (cet homme qui est toujours devant moi, avec ses dimensions, ses sens et son affectivité) est assis à sa table; ses yeux se posent sur les objets qui l'entourent: meubles, tapis, rideaux, tableaux ou photographies et maints objets auxquels il attache signification. Une lampe l'éclaire ou le soleil qui pénètre par la fenêtre, séparant l'ombre de la lumière, opposant ces deux extrêmes lourds de réaction sur notre physique et notre psychique: le clair et l'obscur. Les murs d'une chambre se referment sur lui et sur ses agencements. Notre homme se lève, marche, quitte la chambre, passe ailleurs, n'importe où. Le voici ouvrant la porte du logis, sortant de chez lui. Il est encore dans une maison: un corridor, des escaliers, un ascenseur... Le voici dans la rue. Comment est fait ce dehors: hostile ou accueillant? Sûr ou dangereux? L'homme est dans

les rues de la ville et le voici, après certains actes successifs, hors de la ville, dans la campagne. Pas une seconde, l'architecture ne l'a quitté: meubles, chambre, lumière solaire ou artificielle, respiration et température, disposition et services de son logis, la maison; la rue; le site urbain; la ville; la palpitation de la ville; la campagne, ses chemins, ses ponts, ses maisons, verdure et ciel, nature. Architecture et urbanisme ont véritablement réagi sur tous ses gestes. Architecture en tout: sa chaise et sa table, ses murs et ses chambres, son escalier ou son ascenseur, sa rue, sa ville. Enchantement ou banalité, ou ennui. Horreur même possible en ces choses. Beauté ou laideur. Bonheur ou malheur. Urbanisme en tout, dès qu'il s'est levé de sa chaise: lieux de son logis, lieux de son quartier; le spectacle de ses fenêtres apprêté par les édiles; la vie de la rue; le dessin de la ville. Vous sentez bien qu'il n'est pas un instant où la vigilance, la tendresse aient pu faire défaut. Vous discernez bien cette vocation fraternelle de l'architecture et de l'urbanisme au service de notre frère-homme. Besoins matériels, appétits spirituels, tout peut être comblé par cette architecture et cet urbanisme attentifs. Vous sentez l'unité des fonctions, la totalité de la responsabilité, la grandeur de la mission architecture et urbanisme. Mais beaucoup n'ont pas mesuré qu'il s'agit en effet, ici, d'une attention fraternelle portée à autrui. Que l'architecture est une mission réclamant de ses servants la vocation. Que, vouée au bien du logis (et le logis abritant après les hommes, le travail, les choses, les institutions, les pensées), l'architecture est un acte d'amour et non une mise en scène. Que s'adonner à l'architecture, en ces temps-ci de translation d'une civilisation déchue dans une civilisation nouvelle, c'est comme entrer en religion, c'est croire, c'est se consacrer, c'est se donner. Et que, par un juste retour, l'architecture apportera, à ceux qui lui auront voué leur entière ferveur, un certain ordre de bonheur, cette sorte de transe venue des angoisses de l'accouchement de l'idée et suivie de sa radieuse naissance. Puissance de l'invention, de la création, qui permet de donner le plus pur de soi pour apporter de la joie à autrui, la joie quotidienne dans les logis" (cf. pp. 145-147, Entretien avec les étudiants des écoles d'Architecture, Le Corbusier, 1957).

Il est des textes qui ne peuvent se résumer. La clairvoyance de Le Corbusier en fait un seigneur de l'espace.

2.2.1.2. Travailler

La deuxième fonction de l'homme et de l'urbanisme est le travail. Il convient de le faire dans des conditions humaines. L'architecte doit veiller à un bon emplacement et à un aménagement adéquat des bureaux, des ateliers, des usines.

Dans les Propositions 41 à 50, Le Corbusier assigne des emplacements spécifiques à l'industrie, l'artisanat, aux affaires, à l'administration et au commerce. Il n'oublie jamais l'environnement.

"Les distances entre lieux de travail et lieux d'habitation doivent être réduites au maximum" (cf. p. 70, Proposition 46).

"Les secteurs industriels doivent être indépendants des secteurs d'habitation, et séparés les uns des autres par une zone de verdure" (cf. p. 70, Proposition 47).

"Les zones industrielles doivent être contiguës au chemin de fer, au canal et à la route" (cf. p. 71, Proposition 48).

"L'artisanat, intimement lié à la vie urbaine dont il procède directement, doit pouvoir occuper des lieux nettement désignés à l'intérieur de la ville" (cf. p. 72, Proposition 49).

"La cité d'affaires, consacrée à l'administration privée ou publique, doit être assurée de bonnes communications avec les quartiers d'habitation ainsi qu'avec les industries ou artisanats demeurés dans la ville ou à proximité" (cf. p. 73, Proposition 50, Le Corbusier, 1957).

2.2.1.3. Se récréer

Habiter, travailler et ensuite se récréer. L'homme maintient son équilibre par les loisirs quotidiens, hebdomadaires et annuels. Pour cultiver son corps et son esprit, il a besoin de lieux confortables.

Les heures de liberté quotidienne se passent dans le logis ou à sa proximité immédiate. Pour les heures de liberté hebdomadaire, l'homme sort de la ville et va dans des emplacements régionaux. Pour les loisirs annuels, c'est-à-dire les vacances, il fait des voyages hors de la cité et de la région.

Quelque soit le lieu des loisirs, la présence de réserves vertes est indispensable. Ce qui nécessite partout, à tous les niveaux, une juste proportion des volumes bâtis et des espaces libres. Seule formule qui résout le problème du bien-être et de la santé physique et psychique de l'homme.

Dix propositions concernent les loisirs (Propositions 30 à 40). A titre d'exemples, voici trois propositions:

"Tout quartier d'habitation doit comporter désormais la surface verte nécessaire à l'aménagement rationnel des jeux et sports des enfants, des adolescents, des adultes" (cf. p. 59, Proposition 35).

"Les îlots insalubres doivent être démolis et remplacés par des surfaces vertes: les quartiers limitrophes s'en trouveront assainis" (cf. p. 60, Proposition 36).

"Les nouvelles surfaces vertes doivent servir à des buts nettement définis: contenir les jardins d'enfants, les écoles, les centres de jeunesse ou tous bâtiments d'usage communautaire, rattachés intimement à l'habitation" (cf. p. 61, Proposition 37, Le Corbusier, 1957).

2.2.1.4. Circuler

Le but de la quatrième fonction, circuler, est de mettre les trois autres en communication habiter, travailler, se récréer. (Propositions 51 à 64, Le Corbusier, 1957).

Le Corbusier sépare les espaces réservés aux piétons (qui se déplacent à 4 km à l'heure) des moyens de transport mécaniques (qui se déplacent de 50 à 100 km à l'heure). Nous citons les exigences contenues dans les Propositions 59 à 64:

"Des analyses utiles doivent être faites sur des statistiques rigoureuses, de l'ensemble de la circulation dans la ville et sa région, travail qui révèlera les lits de circulation et la qualité de leurs débits" (cf. p. 82, Proposition 59).

"Les voies de circulation doivent être classées selon leur nature et construites en fonction des véhicules et de leurs vitesses" (cf. p. 83, Proposition 60).

"Les croisements à fort débit seront aménagés en circulation continue par changements de niveaux" (cf. p. 84, Proposition, 61).

"Le piéton doit pouvoir suivre d'autres chemins que l'automobile" (cf. p. 84, Proposition 62).

"Les rues doivent être différenciées selon leurs destinations: rues d'habitation, rues de promenade, rues de transit, voies maîtresses" (cf. p. 85, Proposition 63).

"Les zones de verdure doivent isoler, en principe, les lits de grande circulation" (cf. p. 85, Proposition 64).

2.2.2. Habitat, quartier, région

L'homme dans ses fonctions de vie est à situer dans ses différents espaces. Habitat, quartier et région constituent un tout indissociable: "La ville doit être étudiée dans l'ensemble de sa région d'influence. Un plan de région remplacera le simple plan municipal. La limite de l'agglomération sera en fonction du rayon de son action économique" (cf. p. 106, Proposition 83).

La mesure naturelle de l'homme sert de base à toutes les échelles qui sont en rapport avec la vie et les diverses fonctions de l'être. Le Corbusier a fait un schéma de cette mesure, le fameux "Modulor"¹. De plus, l'architecte-urbaniste doit concilier la satisfaction des besoins de la personne et des besoins de la collectivité.

¹ Séries de nombres harmoniques, l'une en relation avec l'homme debout, l'autre avec la hauteur de l'homme au bras levé.

Dans la charte d'Athènes, se trouvent des propositions générales sur la vie de l'homme et la région qu'il convient de ne jamais dissocier (Proposition 1 à 8). Les propositions 65 à 70 concernent la sauvegarde du patrimoine historique des villes. Le Corbusier défend sa sauvegarde, témoin de la vie des hommes, trace d'une certaine immortalité, tout en précisant qu'il faut aussi être capable de détruire certaines habitations vétustes pour en construire de nouvelles ou pour créer des surfaces vertes dans les centres villes. Le Corbusier combat la construction pastiche, copie du passé. Il convient d'utiliser les techniques du moment. Les constructions des différentes époques se côtoient harmonieusement.

2.2.3. Commentaire

La Charte d'Athènes parle d'elle-même. Son contenu date de 1933 et est le reflet des propos tenus lors d'une assemblée des Congrès internationaux d'architecture moderne (les C.I.A.M.) à Athènes. Le texte a été publié anonymement en 1941 à Paris, en pleine occupation. Il a été réimprimé en 1957 sous le nom de Le Corbusier.

Le Corbusier est un humaniste, un concepteur systémique. Il n'oublie jamais que l'homme est un être avec une vie privée (il vit en un lieu), un travailleur (il occupe un espace professionnel), un être social (il a des loisirs) et il est citoyen d'une ville, d'une région, du monde. Pour réaliser les trois fonctions (habiter, travailler, se récréer), il doit en plus se déplacer. Si cette dernière fonction était toujours intégrée à toute construction: lieu d'habitation, école, bâtiment de travail, l'espace occupé par les véhicules ne soulèverait pas les problèmes actuels. L'espace des véhicules préoccupe autant que l'espace des hommes².

1933-1994, soixante années se sont écoulées. Les propositions paraissent être aujourd'hui des remèdes aux maux de la situation actuelle. A l'époque, elles indiquaient ce qu'il convenait de faire pour assurer une bonne qualité de vie dans le monde du machinisme.

Les architectes-urbanistes connaissent la Charte d'Athènes. Qu'en est-il des politiciens (les décideurs en matière d'espace et d'environnement) et des citoyens (les utilisateurs)? Un long chemin reste à faire.

Un connaisseur de Le Corbusier disait "Le Corbusier est le Léonard de Vinci du vingtième siècle". L'avenir lui donnera sans doute raison.

² La place de parking nécessaire à une voiture est de 12.50m², celle d'un garage de 25m².

3. Multiplicité et diversité des recherches sur l'espace

Pour Kurt Lewin (1890-1947), le comportement est fonction de la personnalité et de la situation environnementale de l'individu. Il est un des premiers psychologues qui ait proposé un modèle d'analyse sociale de l'espace considéré comme un facteur déterminant du comportement humain. Il définit le concept d'espace vital comme le fondement de l'interaction entre l'individu et l'espace (Fischer, 1989). De plus Lewin est à l'origine de "l'action research". Il s'agit de recherches-actions faites dans des situations réelles où les chercheurs agissent comme des partenaires de l'institution. A l'époque (dans les années trente), il n'était pas encore question de psychologie de l'espace mais le modèle de Lewin s'est révélé précieux pour cette discipline. Etant donné la complexité du champ de la psychologie de l'espace, les modèles sont encore lacunaires. De plus les recherches se font *in situ*, ce qui rend difficile la généralisation et la théorisation des résultats. Actuellement chercheurs et théoriciens s'accordent sur un grand nombre de principes.

Pour une explication détaillée des modèles et méthodes, le lecteur est renvoyé à l'introduction "psychologie et environnement" et au premier chapitre "modèles, concepts et méthodes" de Levy-Leboyer (1980) ainsi qu'au premier chapitre "l'approche psychosociale de l'environnement" de Fischer (1992).

L'objectif de la psychologie (psychosociologie) de l'espace est d'expliquer et de prédire les comportements en fonction des situations environnementales complexes. L'environnement peut être un microsite (chambre, bureau, etc.) ou un macrosite (immeuble, quartier).

Dans la mesure du possible, les études se déroulent dans les situations naturelles. Les méthodes et les variables observées varient avec l'objectif de la recherche. A titre d'exemples, les recherches peuvent porter sur:

- l'action de l'individu sur l'environnement
 - les effets perçus de l'environnement sur le comportement
 - les effets (non perçus) de l'environnement sur le comportement
 - les représentations de l'environnement
 - les attitudes envers l'environnement
 - etc.
- (cf. p. 47, Levy-Leboyer, 1980)

Quelques principes fondamentaux sont des postulats: l'approche est interactionniste, l'individu et l'environnement sont des entités complexes et il existe plusieurs médiateurs entre eux.

3.1. L'approche interactionniste

Il convient de se situer dans une approche interactionniste entre individu et environnement. L'individu agit sur l'environnement et celui-ci agit sur l'individu. Cette action n'est pas linéaire. Il n'y a pas de lien causal entre une action et son résultat.

3.2. La complexité de l'individu

L'individu est à considérer dans toute sa complexité. Un individu hors contexte n'existe pas. Il convient de définir la situation dans laquelle il se trouve. Il est le résultat de son passé, de sa place dans le présent, de sa perception de l'environnement et de ses projets. Un grand nombre de variables, tant individuelles que sociales influencent ses comportements.

a) Les variables individuelles:

- l'âge
- le sexe
- le niveau d'éducation et de formation
- le niveau socio-économique
- la culture
- le système de valeur
- la situation de pouvoir
- la nationalité (statut d'autochtone ou d'étranger)
- l'état civil
- la représentation de l'espace (la perception)
- la carte mentale³
- la personnalité (attitudes et comportements conscients et inconscients)
- l'estime de soi, le sentiment d'identité
- les besoins
- etc.

b) Les variables sociales:

- les relations interpersonnelles
- le nombre de personnes dans le ménage où l'individu vit (seul, couple, famille)
- le nombre d'années dans le lieu de vie
- le nombre d'années dans le lieu de travail

³ "Le processus cognitif par lequel les individus organisent et comprennent le monde qui les entoure, en codant, stockant, mémorisant et décodant les informations relatives aux caractéristiques d'un environnement. La carte cognitive est le produit de ce processus: c'est l'image mentale qui rend compte de la façon dont nous construisons notre représentation d'un environnement donné" (cf. p. 84, Fischer, 1992).

16

- le niveau hiérarchique dans la situation professionnelle
- l'insertion sociale dans la communauté (quartier, ville, nation)
- le rôle social face à l'environnement: décideur (architecte-urbaniste, politicien) ou utilisateur
- etc.

Ces listes ne sont pas exhaustives, elles ne sont que des exemples.

3.3. La complexité de l'environnement

L'environnement est toujours simultanément physique, social et culturel.
Quelques caractéristiques de l'environnement:

- naturel
- construit
- les distances, les espaces
- le bruit d'origine naturelle ou humaine
- la température
- la densité
- etc.

3.4. Les médiateurs: Individu-Environnement

L'individu occupe un espace et de ce fait établit une distance entre lui et autrui, entre lui et les objets. Il possède un lieu personnel (l'habitat) et un lieu professionnel, chacun situé dans son contexte. De ses occupations de l'espace dépend l'identité de la personne (cf. chapitre 8). Il perçoit et interprète l'environnement. L'espace est également un médiateur entre l'homme et la société.

Le Corbusier disait: "La preuve première d'exister, c'est d'occuper l'espace".

3.5. La recherche en situation

De nombreuses recherches expérimentales sur les variables de la psychologie de l'espace ont été réalisées en laboratoire surtout dans le domaine de la perception de l'espace (Michelangelo Flückiger & Karen Klaue, 1991). Elles sont intéressantes mais insuffisantes à la compréhension des phénomènes de la psychologie sociale de l'espace qui doit se limiter à l'étude des comportements naturels.

La multiplicité des variables de l'individu, de l'environnement et la complexité des interactions rendent illusoire la généralisation des résultats des recherches de terrain et leur modélisation.

De telles travaux sensibilisent l'utilisateur à l'importance de l'espace sur ses attitudes et ses comportements conscients et inconscients et sur ceux de ses partenaires sociaux.

La psychologie de l'espace apporte un support important dans l'étude des résultats comprenant d'une part, les effets des actions des humains sur l'environnement et d'autre part, les effets de l'environnement sur les humains. Elle favorise la compréhension des situations réelles et peut ainsi permettre de notables ajustements afin d'améliorer les conditions de vie des utilisateurs. On peut comme Fischer dire qu'il y a "la spatialité des structures sociales et la socialité des structures spatiales" (cf. p. 25 Fischer, 1992).

L'individu subit des influences de l'environnement, celles-ci ne sont pas toujours saisies par lui. Le sujet profane est souvent incapable d'isoler la variable du milieu de l'ensemble qui constitue le milieu extérieur. Il montre parfois une tendance à faire des liens causaux erronés. Steel appelle **compétence environnementale** "la capacité à identifier l'impact de l'environnement ou la source exacte des nuisances ressenties, et à choisir ou aménager efficacement son cadre de vie en fonction des objets individuels" (cf. p. 177, Levy-Leboyer, 1980).

Le classique "effet Hawthorne" dans l'étude d'Elton Mayo en est le premier exemple. Les ouvrières d'un atelier estimaient favorablement leur condition de travail alors que des recherches se faisaient sur la lumière. En réalité l'ambiance relationnelle et les soins dont elles étaient l'objet sont à l'origine de la satisfaction et non les modifications d'éclairage.

Quelques recherches peuvent être mentionnées à titre d'exemple. Elles ne tentent pas d'illustrer des liens causaux entre une variable de l'environnement et son effet sur le comportement de l'individu. Elles mettent l'accent sur l'importance de l'analyse de situations dans lesquelles l'espace joue un rôle primordial.

Levy-Leboyer (1980) relate un exemple d'enfants qui ont des difficultés dans l'acquisition de la lecture dues au bruit ambiant. Les mères n'ont évidemment pas attribué à l'environnement les difficultés scolaires de leurs enfants. Dans certains cas, un groupe peut projeter sur un aspect de l'environnement leur insatisfaction. Une bonne ambiance dans une équipe de travail peut favoriser l'adaptation à des conditions environnementales difficiles.

"Un exemple récent est fourni par les réactions des habitants d'une banlieue suburbaine après la construction d'une voie à grande circulation en lisière de la zone résidentielle. De vives protestations de la part des riverains au sujet du bruit dû au trafic routier ont entraîné une enquête acoustique: mais les mesures pratiquées en façade et à l'intérieur des immeubles concernés ont montré que le bruit y était faible et ne justifiait pas les réclamations. On a alors procédé à des entretiens auprès des familles plaignantes. Ce qui a permis de montrer que la route isolait l'école primaire d'une fraction importante des résidences où habitaient les écoliers. Récemment, un accident avait blessé grièvement plusieurs

enfants qui traversaient la route pour se rendre à l'école. On décida alors de construire une passerelle de franchissement, ce qui fit taire les plaintes... concernant le bruit" (cf. p. 177 Levy-Leoyer, 1980).

L'action de l'individu sur l'environnement, l'action de l'environnement sur l'individu sont des processus interactionnels en constante évolution.

3.6. Les concepteurs et les utilisateurs

Il existe souvent un fossé entre concepteurs (architectes, urbanistes), promoteurs et utilisateurs. Il est difficile de faire participer les personnes avant une réalisation. Ils doivent se prononcer sur un scénario qu'ils ne vivent pas. Mais dès la réalisation terminée, il est souhaitable qu'une analyse se fasse avec leur participation avant le moment de l'expression de l'insatisfaction.

Etant donné la complexité des domaines, l'interdisciplinarité des recherches est devenue une nécessité.

Au chapitre 5, une intervention faite par l'auteure du présent dossier est une illustration d'une approche interactionniste.

4. Les différents espaces: de l'espace intime au monde

Le concept d'espace personnel suscite de nombreux débats. En effet, un espace n'est jamais uniquement personnel, il est nécessairement aussi interpersonnel, social et environnemental. Appréhender l'espace d'un point de vue subjectif, de manière centrée, reste une démarche intéressante si l'on garde à l'esprit les multiples influences que subit le sujet: celles des autres et de l'espace physique environnant.

4.1. Définition de l'espace personnel

"La notion d'espace personnel repose sur l'idée que la place du corps dans un environnement ne se limite pas à la surface de la peau; il peut se déployer ou se rétrécir à l'intérieur d'une zone psycho-corporelle qui dessine autour de lui des frontières et détermine un rayon d'action. L'espace personnel est considéré comme une zone émotionnelle, socio-affective qui traduit les mouvements du corps dans une sphère kinésique" (cf. p. 23, Fischer).

L'espace personnel, c'est la place du corps, une zone mobile et invisible autour de la personne. Son étude nécessite l'introduction de la notion de **distance**, à distinguer du **territoire** qui est une aire visible, plus ou moins stable. C'est le cadre physique dans lequel l'homme se trouve (les lieux aménagés).

L'espace personnel remplit plusieurs fonctions.

1. Il est un système de défense.

L'individu change de lieu s'il le peut lorsqu'il se sent envahi. Dans les situations où cela n'est pas possible, son corps se contracte afin de se protéger de la trop grande proximité d'autrui⁴.

2. Il est une régulation de l'intimité

Lorsque la situation physique le permet, l'individu peut agir sur l'environnement physique afin de protéger son intimité en modifiant les éléments semi-fixes.

3. Il est l'expression des cultures

Des comportements différents sont observés selon les cultures. Certains utilisent des supports physiques pour mettre de la distance avec autrui; fermer la porte, mettre une barrière autour du jardin. D'autres n'adoptent pas ce comportement car le respect de la distance est témoigné sans l'introduction de marqueurs de territoire.

Des synthèses sur ce thème se trouvent dans Fischer, 1989, pp. 22-27; Fischer, 1992, pp. 35-42; Lévy-Leboyer 1980, pp. 158-167.

Deux approches détaillées de l'espace personnel retiennent l'attention. Ce sont le modèle de la "bulle" de Edward T. Hall (1971) et celui de la "coquille" de Abraham A. Moles et Elisabeth Rohmer (1978).

4.2. Le modèle de Hall

Chacun dispose impérativement de l'espace occupé par son corps plus un minimum d'espace aux alentours, nommé **bulle**. Le corps est en interaction avec l'environnement. L'espace est une dimension psychosociale, un mode de communication, la plupart du temps inconscient. L'individu règle l'espace autour de lui sans toutefois avoir une totale marge de liberté. A son tour, l'espace disponible a un effet important sur lui.

⁴ Deux personnes situées trop proches dans un bureau de 12.58 m² (la norme minimale est 10m² par bureau) évitent de se parler afin de sauvegarder leur sphère d'intimité. Alors que certains pensent que la proximité facilite la communication

Datant des années soixante, l'approche "proxémique" de Edward T. Hall (1971) intègre l'aspect culturel à l'espace personnel. Hall distingue quatre distances avec chacune deux modes:

1. La distance intime

proche: 0 à 15 cm, éloignée: 15 à 40 cm

2. La distance personnelle

proche: 45 à 75 cm, éloignée: 75 à 125 cm

3. La distance sociale

proche: 120 à 210 cm, éloignée: 210 à 360 cm

4. La distance publique

proche: 360 à 750 cm, éloignée: 750 cm ou plus

Les sens jouent des rôles variables selon les distances. L'odorat et le toucher sont des facultés perceptrices immédiates. Elles informent sur l'odeur, la texture, la température. La vue et l'ouïe sont les percepteurs de l'espace à distance.

4.2.1. La distance intime

La tolérance à cette distance varie selon les situations et la durée de celles-ci. Les systèmes sensoriels sont touchés très fortement.

a) La distance intime, proche (0 à 15 cm)

Les individus en présence ont tous leurs sens en éveil. La vision est déformée, les odeurs corporelles et l'haleine sont ressenties, le rythme respiratoire est perçu.

A cette distance, les corps se touchent. Les partenaires ont cependant des affects différents, d'amour ou d'agression. Ce sont les situations de corps à corps, telles que: l'acte sexuel ou la lutte. Se trouver dans cette position de manière involontaire est insoutenable.

b) La distance intime, éloignée (15 à 40 cm)

Elle convient à des personnes proches qui se manifestent de l'affection. Cette distance n'est pas admise en public. Lors de rencontre avec des étrangers, elle suscite l'embarras, la gêne. Le corps se raidit, les yeux portent sur l'infini. Cette situation est fréquente dans les ascenseurs, les moyens de transport publics. Le corps est soumis à un stress qui provoque certains malaises.

4.2.2. La distance personnelle

C'est une zone de protection maintenue entre soi et autrui. Elle est le reflet de contacts normaux. La longueur du bras est la limite de l'emprise.

a) La distance personnelle, proche (45 à 75 cm)

Elle correspond à la bulle, l'aura protecteur nécessaire autour du corps pour se sentir à l'aise avec autrui. Les traits sont perçus sans être déformés.

b) La distance personnelle, éloignée (75 à 125 cm)

Elle correspond à la longueur du bras. Au-delà, on ne peut poser la main sur quelqu'un.

4.2.3. La distance sociale

Elle permet la communication sans contact physique et convient aux rapports professionnels et publics sans intimité.

a) La distance sociale, proche (120 à 210 cm)

Elle est la distance habituelle dans les relations de travail.

b) La distance sociale, éloignée (210 à 360 cm)

Elle caractérise les relations formelles des situations officielles et permet la mise en évidence de la hiérarchie. La distance entre un bureau et les chaises des visiteurs est un indicateur du déroulement de l'entretien. On ne voit plus les détails du visage, l'odeur, la chaleur ne sont pas perçues. La voix est légèrement plus poussée. Cette distance ne protège toutefois pas d'une agression possible.

4.2.4. La distance publique

C'est une distance formelle qui convient aux situations d'enseignement, de négociations, etc. Elle sépare l'enseignant des étudiants⁵.

a) La distance publique, proche (360 à 750 cm)

Elle peut être voulue ou non. Les sens ne donnent qu'une information lacunaire. Le corps paraît déformé. La voix est poussée.

b) La distance publique, éloignée (750 cm ou plus)

Cette distance est caractéristique des situations officielles. L'emplacement de chacun est déterminé par les conventions sociales et protocolaires.

⁵ Les étudiants disposent de 60 cm. Distance acceptable car ils sont côte-à-côte.

4.3. Remarques

Ces différents espaces ont une importance fondamentale pour le bien-être des personnes. A l'intérieur d'une même culture, chacun a sa propre sensibilité et montre une tolérance différente dans toutes les situations. Certains sont plus à l'aise dans les distances intimes, d'autres dans les distances sociales ou publiques.

La gêne provoquée par le manque d'espace engendre un taux de stress et demande une adaptation. Cet état peut lui provoquer des manifestations d'irritabilité, des malaises corporels, des symptômes psychosomatiques. Ceci concerne tout le problème lié à la densité.

D'autres variables que culturelles et situationnelles, influencent la régulation de la distance. Altman et Vinsel (in Levy-Leboyer, 1980, Fischer, 1989) ont recensé plus de 300 recherches. Il y a lieu d'inclure des facteurs individuels (âge, sexe, statut social, composition du groupe), interpersonnels (attraction, cohésion, sympathie, antipathie).

Quelques exemples: dans les relations homme-femme, les distances sont plus réduites que dans les relations entre femmes. Les relations spatiales entre femmes sont plus réduites que celles entre hommes. Dans les institutions, les personnes âgées ont une impression de distance entre elles et le personnel soignant. Elles s'attendent à un espace intime, proche de leur bulle alors que le personnel maintient une distance personnelle. Les personnes avec un statut dominant se rapprochent davantage que celles qui ont un statut inférieur.

Il convient d'ajouter la **distance psychologique**. La capacité d'être éloigné sans avoir le sentiment d'être abandonné. Ceci renvoie au problème de séparation de la petite enfance. Cet aspect est traité au chapitre 6.

4.4. Les coquilles de Moles et Rohmer

Abraham A. Moles et Elisabeth Rohmer (1978) partent de l'espace personnel, centré sur le moi, zone subjective, et analysent les différents espaces qui encerclent le corps, soit les espaces objectifs. Des couches superposées, des **coquilles** constituent progressivement une **appropriation de l'espace**. Ainsi le soi est différencié de l'autrui, de l'ailleurs à des niveaux différents d'intimité. L'univers spatial est constitué de coquilles qui se forment autour de chacun, lesquelles représentent une appropriation de l'espace, un système relationnel au monde.

Les couches successives sont comparées à des pelures d'oignons. En partant du corps, les auteurs distinguent le geste immédiat, la pièce, l'appartement, le quartier, la ville, la région, la nation et enfin le monde.

4.4.1. Le corps propre

La peau est la limite du corps propre. Elle marque la différence entre soi et monde. Elle définit l'être biopsychologique. La peau est le support de nombreux canaux d'informations. Elle est un système étendu de sensibilité. Le vêtement, deuxième peau, en est le prolongement.

4.4.2. Le geste immédiat

Le mètre cube qui entoure le corps est accessible par le geste immédiat. Toute personne organise cet univers afin d'avoir tout à portée de la main. Cette sphère est le centre de préoccupations des organisateurs du travail.

4.4.3. La pièce de l'appartement

C'est la sphère visuelle, la pièce dont le tour peut être couvert par le champ visuel. Elle doit être subdivisée en sous-espaces aux fonctions différentes.

4.4.4. L'appartement

La forteresse de l'être, lieu d'emprise et de privatisation, refuge des êtres, des choses personnelles. Inaccessible aux étrangers, l'appartement est inviolable. Les murs sont là afin de délimiter les limites entre soi et les autres.

4.4.5. Le quartier

Il est considéré comme le lieu privilégié des rencontres spontanées, le lieu familier de l'homme. Il est l'héritier du village, il dégage une puissance collective. Facilement accessible, on y sort pour les courts moments de la vie quotidienne: promener le chien, acheter du pain.

4.4.6. La ville

La coquille devient anonyme. Le centre ville est peu habité. Il est la zone réservée aux achats et aux services. Il exige moins de conformisme car il permet l'anonymat. On ne salut pas. Le centre symbolise la liberté. Certains ont besoin de sentir la fièvre de la ville avec tous ses possibles.

4.4.7. La région

Le déplacement dans la région nécessite une journée et demande organisation dans le temps et l'espace. Peu d'improvisation possible, les déplacements sont réglés.

4.4.8. La nation

Coquille importante sur le plan culturel, vaste région, la nation détermine les appartenances nationales.

4.4.9. Le vaste monde

Il s'agit de la terre qui se découvre par divers modes: voyages d'affaires, voyages organisés, voyages d'aventure, etc.

4.5. Remarques

Ce découpage envisage l'homme comme citoyen du monde. Les coquilles seront reprises pour examiner la constitution de l'identité spatiale au chapitre 8.

5. Les espaces institutionnels, les espaces de travail et les zones complémentaires

5.1. Les espaces institutionnels

Les écoles, les hôpitaux, les pensions pour personnes âgées, les prisons sont des exemples d'espaces institutionnels.

5.1.1. Le temps et les espaces institutionnels

Il s'agit d'espace institutionnel partiel lorsque la présence est discontinue, un certain moment de la journée ou certains jours de la semaine. L'espace institutionnel total est un lieu dans lequel la présence est d'une certaine durée. C'est le cas des hôpitaux, des prisons. Pour les pensions des personnes âgées la durée est indéterminée et souvent définitive.

L'obligation de présence dans un lieu précis engendre des réactions diverses. Pour certains, elle est vécue comme une atteinte à la liberté et provoque des envies de fuite. La délimitation entre dedans et dehors est nette et les entrées et les sorties des bâtiments sont soumises à des rituels de passage. Les objectifs de l'institution sont à la base de l'organisation et de l'aménagement des lieux qui sont essentiels pour le bien-être des individus.

A l'intérieur des règles d'affectation sont fixées dans le temps. L'espace est un organisateur des relations hiérarchiques. Plusieurs facteurs sont déterminants, par exemple:

- le type d'institution (état, privé, semi-privé)
- les objectifs de l'institution
- le mode de financement
- la population concernée
- le nombre d'occupants

- l'espace disponible
- la structure hiérarchique
- etc.

Des endroits sont prévus pour la socialisation, par exemple les cafétérias, les lieux de rencontre pour des activités diverses. Dans les pensions de personnes âgées lorsque ces dernières sont seules dans une chambre, elles ont plus de contacts entre elles dans les lieux sociaux que lorsqu'elles sont à plusieurs dans une même chambre. Le fait de partager une chambre oblige à des comportements de retrait afin de se protéger d'autrui (Fischer, 1992).

Dans toute institution, il y a des espaces interdits à certains, des espaces interstitiels qui sont des espaces aux définitions floues et des espaces-refuges. Ces derniers sont des zones de retrait qu'un individu s'arroge et s'aménage pour lui-même. C'est une niche psychologique qui assure l'intimité et le confort.

5.1.2. Les espaces communs institutionnels

Cette rubrique comprend tous les lieux de réunions occasionnelles: salle de tribunal, salle de cours, salon de réception, etc.

Ces espaces ont un mobilier plus ou moins fixes. Les salles à mobilier fixe vont conditionner les comportements et le protocole. Par exemple un aula avec un podium et une salle en gradin avec des sièges fixes ne laisse aucune marge de liberté. Chacun connaît sa place selon les usages.

Une salle plate, avec un mobilier non fixe laisse une liberté aux organisateurs. La disposition dépend de l'objectif de la réunion, de la méthode d'intervention ou de la méthode pédagogique et du nombre de participants.

Avec un nombre supérieur à 40, il convient de disposer le public face aux orateurs. Le regard de ceux-ci doit pouvoir rester en contact avec le public. Des tables rectangulaires où les personnes sont assises face à face sont à éviter. Le contact avec les orateurs n'est pas direct et le déroulement des séances en subit les conséquences.

Les espaces de rencontre revêt une importance considérable. L'aménagement doit correspondre au nombre de personnes attendues et aux objectifs fixés. L'insuccès de séances n'est pas toujours attribué aux vraies causes. Le facteur humain est les plus souvent évoqué alors que le facteur spatial est un médiateur important et concourt comme les autres éléments au succès ou à l'échec des séances.

5.2. Les espaces de travail et leurs espaces complémentaires

Depuis l'industrialisation, les espaces de travail ont fait l'objet des études des architectes, des ergonomes et des psychologues du travail. Les dirigeants des entreprises de production et des entreprises de services se sont beaucoup intéressés au problème de l'aménagement des espaces de travail de leurs entreprises. Ils tendent à créer de bonnes conditions de vie afin de stimuler le goût au travail. Les personnes satisfaites dans leur travail sont motivées, compétitives et donc plus performantes.

De la façade de l'entreprise, signe de statut, aux moindres détails de l'intérieur, rien n'est laissé au hasard. Cependant, dans ces structures, les êtres demeurent imprévisibles, marqués du sceau de leur histoire et de leur identité. Les comportements sont le résultat de la rencontre entre le territoire aménagé et la marge de liberté laissée aux usagers.

L'entreprise est un bon exemple de l'usage de l'espace comme signe de pouvoir et de prestige. A chaque fonction est attribué un espace spécifique avec des indices de qualités d'aménagement très variables selon les niveaux hiérarchiques. A partir de l'espace à disposition se crée l'identité professionnelle. L'usage de l'espace renforce les positions hiérarchiques et influence tout le système de communication. Ce champ très spécifique n'est pas traité ici. Le lecteur intéressé est renvoyé au livre "Psychologie des espaces de travail" de Fischer (1989).

A part les zones de travail, il y a des zones complémentaires (les espaces de circulation et les espaces sociaux). Ci-après une étude sur les espaces non-professionnels d'une entreprise de services.

5.3. Une étude sur les zones d'ambiance d'un établissement financier

Un grand établissement financier décide de réunir en un seul lieu tous ses services administratifs. Il est décidé de construire un immeuble de 4 étages pouvant accueillir jusqu'à 3000 personnes.

Selon les directives de la direction générale, les bureaux sont conçus en bureaux paysagés. Les architectes et la direction des services de construction de l'entreprise peuvent décider des zones à usage non professionnel désignées **zones d'ambiance**. Ces zones comprennent les "**espaces de circulation**" et les "**espaces sociaux**".

5.3.1. Demande et méthode d'intervention

Il est fait appel à deux spécialistes, psychologue du travail et sociologue. Le mandat consiste à faire des propositions d'aménagement des zones d'ambiance. Les intervenants acceptent le mandat en précisant d'emblée qu'ils se situent dans une perspective "développement des organisations" (Organization development, O.D.) dans laquelle l'interaction entre les intervenants et les mandants est une

composante fondamentale (Rosselet-Christ, 1978). Les intervenants n'ont à priori pas de réponse à donner aux interrogations des responsables du projet. Ils ne se définissent pas comme experts mais comme spécialistes dans leur domaine respectif et à ce titre se mettent à la disposition des mandants pour réfléchir avec eux sur les problèmes posés (Jeannin et Rosselet-Christ, 1985).

Dès lors, les intervenants font partie de l'équipe ad hoc formée des architectes, des responsables du service de construction de l'entreprise et des représentants du personnel.

Les quatre parties se réunissent plusieurs fois. Au cours des séances, les intervenants apportent leurs lectures et analyses des problèmes posés. Parallèlement aux rencontres, ils font différentes enquêtes sur les implications des bureaux paysagés sur le moral, la motivation et l'ambiance générale auprès des responsables et du personnel d'autres entreprises aménagées en bureaux paysagés. Les mandants ne souhaitent pas qu'une enquête soit faite directement auprès des futurs usagers de l'immeuble.

5.3.2. Caractéristiques des bureaux paysagés

Le bureau paysagé est un grand espace ouvert sans porte ni cloison dans lequel on crée un paysage intérieur. L'aménagement du mobilier et des plantes vertes constituent des écrans et délimitent les différentes zones. L'objectif de tel aménagement est de favoriser la bonne circulation des informations et de rendre plus souples certains changements dans les secteurs. Les conséquences les plus significatives des bureaux paysagés en relation avec les zones d'ambiance sont les suivantes:

- a) L'espace du bureau est caractérisé par une faible hauteur relativement à la surface. Cette perspective est inhabituelle dans l'environnement quotidien, les locaux de grande surface ont généralement une hauteur en rapport.
- b) Le contrôle environnemental de la part des utilisateurs est réduit. La régulation de la lumière, de la température et de l'aération est faite de façon centralisée. De plus, il n'y a pas de possibilité d'ouvrir les fenêtres. La gestion du bruit est effectuée de façon centralisée (insonorisation et bruit blanc).
- c) L'aménagement de la place de travail est une donnée intangible pour l'utilisateur. L'imbrication des espaces de travail rend impossible un aménagement personnel sans répercussions immédiates sur celui des autres occupants du bureau.
- d) Les bureaux paysagés déterminent un type de proxémique spécifique. Il n'est pas possible aux occupants de se définir un espace personnel, toute activité et interaction ayant nécessairement lieu en public sous le regard d'autrui.

5.3.3. Zones d'ambiance (les espaces de circulation et les espaces sociaux)

Les zones d'ambiance sont des zones complémentaires aux zones de travail. Leur fonction est de concourir à l'optimisation du travail et de la mission de l'entreprise. Les principes ci-dessous ont guidé les propositions:

- a) Les zones d'ambiance doivent être complémentaires, voire compensatrices, des zones de travail. Elles contrebalancent l'effet d'anonymat du bâtiment. Elles doivent offrir un cadre différent de celui des zones de travail et permettre des interactions entre les employés. Il s'agit de réaliser des espaces à caractère privé permettant de s'isoler ou de se réunir en petits groupes.
- b) Les équipements et les services offerts par les zones d'ambiance doivent correspondre aux caractéristiques du mode de vie et des besoins des utilisateurs de l'établissement. Il ressort des enquêtes que le personnel a une propension à diminuer le temps passé sur le lieu de travail. Il écourt la pause de midi au minimum légal (soit 45 minutes) afin de pouvoir quitter plus vite l'établissement en fin de journée.
- c) La localisation des équipements ou services offerts par les zones d'ambiance doit minimiser les déplacements des usagers.
- d) Les zones d'ambiance ne doivent pas être figées dans des fonctions. Au contraire, il faut pouvoir les modifier selon l'évolution des besoins professionnels et personnels.
- e) Les zones d'ambiance doivent s'intégrer dans la structure générale du bâtiment.
- f) Les installations de loisirs dans les zones d'ambiance ne peuvent pas être utilisées par les membres de la famille ou les amis du personnel. Aucune personne étrangère à l'entreprise n'entre à l'intérieur du périmètre sécurisé.
- g) Les équipements à caractère de prestige uniquement, de haute valeur symbolique mais de faible utilité effective, n'ont pas été pris en considération dans l'étude. Des considérations d'image de marque ou de renforcement de l'identification du personnel à l'entreprise pourraient cependant justifier de tels équipements.

5.3.4. Equipement des zones d'ambiance

Au départ, les équipements ci-dessous ont été envisagés:

1. sport et hygiène, par ex. piscine, saunas
2. crèche et jardin d'enfants
3. commerces divers, par ex. fleuriste, etc.
4. loisirs artistiques, visuels, etc.
5. services divers, par ex. agences, etc.
6. équipement divers, par ex. micro-ordinateurs, etc.

Afin d'étudier la pertinence de telles installations, plusieurs variables ont été étudiées.

5.3.5. Domaines analysés

Dans une approche interactionniste, il convient d'étudier les éléments et leurs interactions entre eux, au sein de l'entreprise et les relations de l'entreprise avec son environnement au sens large. Les points ci-dessous ont fait l'objet d'analyses:

1. l'interaction entre les zones de travail (les bureaux paysagés) et les zones d'ambiance de l'entreprise;
2. l'emplacement de l'immeuble dans son environnement immédiat, le quartier (analyse des ressources, équipements et services offerts, etc.);
3. le développement futur du quartier (étude des plans cadastraux);
4. l'insertion de l'immeuble dans la ville (analyse des moyens de transports publics, voix d'accès, parking à disposition);
5. l'étude de la composition du personnel (sexé, âge, état civil, âge des enfants, fonction, temps de travail, lieu d'habitat, moyen de transport);
6. l'étude du flux du personnel en fonction des tranches horaires flexibles et fixes.

5.3.6. Quelques résultats

Le rapport des intervenants contient les résultats détaillés obtenus suite à l'étude des six domaines ci-dessus.

Les principes d'aménagements proposés pour les zones d'ambiance sont résumés. Les plans ne sont pas reproduits pour des questions confidentielles. A chaque étage les zones d'ambiance remplissent des fonctions différentes.

5.3.6.1. Rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée se trouvent :

- un grand hall d'entrée sur lequel donne une ouverture au centre qui apporte la lumière extérieure zénithale (appelée le "trou" par les parties). Le lieu a été tout particulièrement désigné pour placer la signalisation de l'immeuble et pour l'emplacement de toutes les informations importantes;
- un foyer contigu à un auditoire de 200 personnes. L'emplacement d'un office à proximité est proposé ainsi que l'installation d'un bar à café pour l'usage du personnel et lors des manifestations dans l'auditoire.

- un salon-attente est placé avant la zone sécurisée. Cette situation permet l'aménagement de services fournis par un commerce extérieur, par exemple l'emplacement d'un kiosque.

5.3.6.2. Premier étage

Lieu du restaurant "Culinarium" et d'une terrasse. Il est donc important d'y installer les services et équipements qui s'adressent au personnel de l'immeuble puisqu'il y transite.

Le "forum" est un espace réservé à des supports de communication entre l'entreprise et le personnel et entre les membres du personnel. Lieu de communication également pour le personnel avec l'extérieur. Cette fonction serait assurée par des installations de cabines téléphoniques, de vidéotextes, de courrier électronique, etc.

Deux emplacements spécifiques sont proposés pour l'installation d'une antenne du service du personnel et du service social ainsi que pour un guichet destiné aux services offerts par l'établissement financier mais limité ici à son propre personnel.

Un lieu est réservé à des expositions artistiques. Deux lieux "Antichambres du restaurant Culinarium" sont proposés comme lieu de rendez-vous. Ceux-ci sont situés en dehors des flux de circulation. En effet avec une fréquentation du restaurant estimé à 60 % du personnel, ce serait pas moins de 1200 personnes qui fréquenteraient ce lieu entre 11 heures et 13 heures 15.

Il est suggéré que le restaurant "Culinarium" offre un service de traiteur et de boulangerie-pâtisserie au personnel en plus des repas pris sur place.

5.3.6.3. Deuxième, troisième et quatrième étages

les propositions suivantes ont été faites:

1. Des précisions sont données sur les emplacements des cafétérias d'étages afin de faciliter les échanges entre les membres du personnel.
2. Les surfaces autour du "trou" donnent accès à la lumière naturelle. Elles présentent une attraction certaine pour le personnel qui travaille dans des bureaux paysagés. Des espaces de repos sont proposés à cet endroit particulièrement agréable.
3. Les vestiaires ont fait l'objet de propositions spécifiques. Ils sont en effet des lieux de transition entre le monde extérieur et le monde intérieur et réciproquement. Ils sont un lieu d'intimité, témoins du changement de l'identité personnelle à l'identité professionnelle, entre les rôles privés et les rôles professionnels.

Une séparation des vestiaires des femmes et des hommes a été demandée avec une insistance particulière, malgré la difficulté à prévoir avec justesse les proportions de femmes et d'hommes. Un système modulaire est suggéré. Il présente un avantage en cas de changement d'affectation. Un agrandissement des surfaces réservées à chaque personne a été suggéré avec au minimum une armoire par personne. Il paraît important qu'une distance personnelle soit réservée lors du passage dans ce lieu, au minimum 45 cm (cf. chapitre 4 sur les différents espaces). L'armoire prévue pour deux personnes contraint celles-ci à se côtoyer à des distances intimes.

Des installations sanitaires (toilettes et douches) sont proposées à l'intérieur des vestiaires en plus de celles installées dans les sanitaires.

Des lieux spécifiques sont prévus pour les fumeurs sans toutefois proposer une politique générale face à ce problème qui doit être réglé par les usagers eux-mêmes.

5.3.7. Quelques remarques sur les propositions non retenues

Il n'a pas été proposé de créer un jardin d'enfants dans l'immeuble. Il s'avère en effet que les femmes placent leurs enfants dans les crèches proches de leur lieu de vie afin de leur éviter les transports. Le personnel féminin en âge d'avoir de jeunes enfants n'a pas accès au parking. L'attribution des places dans le parking est faite en fonction de la position hiérarchique. Seuls 1,9 % de femmes cadres y ont accès. Elles ne sont de surcroît pas dans la tranche d'âge où il est vraisemblable qu'elles aient des enfants en bas âge.

Il est toutefois suggéré à l'entreprise de créer une crèche dans le quartier ce qui permet d'en faire bénéficier aussi les habitants. Ceci représente un service local de l'institution. A l'intérieur de l'établissement, étant donné les normes de sécurité, les habitants du quartier n'ont pas accès au jardin d'enfant.

5.3.8. Information sur l'affectation des espaces

Une souplesse dans les affectations et une flexibilité d'attribution de fonction aux espaces sont proposées. Il s'agit d'observer l'intégration des usagers dans les nouveaux locaux afin d'apporter des modifications. Il est conseillé d'informer le personnel sur les réflexions qui ont sous-tendu les décisions d'affectation prises par les équipes responsables du projet.

Une observation minutieuse doit être faite dès les débuts de l'occupation de l'immeuble afin d'apporter très rapidement les modifications nécessaires à la pleine satisfaction du personnel.

5.4. Remarques

Les méthodes d'intervention basées sur l'interaction entre les différentes parties sont les points les plus importants de cette recherche-intervention. Rien n'a été imposé, tout a été construit entre les quatre parties concernées (les architectes, les responsables du service de construction de l'entreprise, les délégués du personnel et les intervenants).

Les délégués du personnel ont eu la tâche de transmettre l'évolution des transactions qui ont conduit aux résultats finaux.

6. L'espace psychique, projectif et transitionnel

Tous les comportements observables sont déterminés par l'aménagement de l'espace extérieur et bien sûr par la dynamique de l'espace interne (l'espace psychique) de l'être, modifié au fur et à mesure de ses expériences de vie. Aussi, les psychologues-psychanalystes s'intéressent, comme les poètes, aux espaces psychiques internes, aux espaces imaginaires, source du rêve, de la création, de la culture. La dynamique entre ces espaces est à l'origine de la personnalité.

6.1. L'espace psychique: les lieux de l'appareil psychique

L'appareil psychique conçu par Sigmund Freud (1856-1939) est défini en lieux (*topos*). En 1900, il présente le premier schéma de l'appareil psychique (la première topique) qui est formé de trois systèmes localisés dans des espaces différents: l'inconscient, le préconscient et le conscient avec chacun leur spécificité. Le premier lieu, celui de l'inconscient fait partie du système primaire, soumis au principe de plaisir dans lequel se trouvent les représentations de choses (ordre visuel), système perceptif, sans négation (on ne peut pas montrer qu'un personnage n'est pas présent) sans notion de temps. **Le temps est représenté par l'espace.** Dans ce système, l'énergie circule librement, ce qui permet la condensation (plusieurs images sont représentées en une), la substitution en son contraire, le déplacement (remplacement d'une image par une autre).

Les deux lieux occupés par le préconscient et le conscient font partie du système secondaire, régis par le principe de réalité, dans lequel se trouvent les représentations de mots. Dans ce système, l'énergie est liée. Il fonctionne selon un ordre logique de mise en mots, de secondarisation.

En 1923, Freud revoit le modèle de l'appareil psychique et élabore la deuxième topique. Les systèmes sont appelés instances. Il n'y a pas correspondance

univoque entre les anciennes appellations et les nouvelles. Les instances sont le ça, le moi et le surmoi. Le ça est inconscient, le moi en partie conscient et inconscient et il en est de même du surmoi (Freud, 1976).

Des passages d'un système à l'autre sont possibles. On parle de sens progrédient lorsque le passage se fait de l'inconscient au conscient et de sens régrédient dans le sens contraire. La censure plus ou moins importante empêche le passage de certains contenus.

L'inconscient et le préconscient sont les lieux des traces mnésiques et le conscient, celui de la perception consciente. La capacité d'être en contact avec l'inconscient et le préconscient donne à l'être une meilleure connaissance de soi et par conséquent d'autrui.

Freud a abondamment parlé de réalité interne (le monde qui se construit dans la psyché de l'individu) et de la réalité externe. Celle-ci est toujours perçue, évaluée en fonction de la réalité interne. L'objectivité n'existe pas, tout monde externe est perçu subjectivement.

6.2. L'espace projectif

Freud reprend le modèle de l'appareil psychique et la théorie du rêve pour expliquer la création plastique. L'œuvre d'art comme le rêve est constituée de souvenirs d'événements récents, de souvenirs d'événements vécus pendant la vie infantile, de stimuli somatiques, d'accomplissement de désirs.

Tous ces éléments sont réunis en un seul lieu, les images du rêves ou l'œuvre d'art. L'œuvre d'art est le résultat d'un processus de projection. L'ensemble des affects sont mis en forme par la maîtrise de techniques artistiques. Le spectateur est saisi par un sentiment d'étrangeté et par projection dans l'œuvre revit à travers elle l'émotion du créateur (Rosselet-Christ, 1988).

Cette théorie est à l'origine des méthodes projectives en psychologie des profondeurs. Les plus connues sont l'épreuve du Rorschach du nom de son auteur le psychiatre suisse Hermann Rorschach, qui publia sa technique en 1920 et celle du TAT (Thematic apperception test), publié en 1938 par Morgan et Murray (cf. pp. 5-6, Rosselet-Christ, 1987).

Ces deux exemples mettent en évidence l'importance de l'activité perceptive (le sujet construit l'objet perçu) ainsi que du phénomène de projection. La projection est l'activité psychique qui consiste à attribuer à l'objet extérieur une partie de ses propres affects, de ses propres sentiments. Aussi en présence d'un support concret ou abstrait, le sujet exprime ce qu'il voit en fonction de sa personnalité.

L'espace est à cet égard un bon support projectif ainsi que tout objet créé. Une surface blanche, donnée à l'enfant pour effectuer un dessin, devient elle aussi un espace projectif. Quelle que soit la consigne: dessin libre, dessin de l'arbre, de la

maison, du bonhomme, de la famille, l'enfant projette une partie de son monde intérieur dans le dessin. Le thème n'est qu'un prétexte. Le trait, l'emplacement prennent ici sens.

6.3. L'espace transitionnel et l'espace potentiel

L'espace qui se crée entre la mère et l'enfant donne progressivement à ce dernier la sécurité interne qui lui permet de supporter l'absence de la mère. Au début, la mère n'est pas perçue comme un être différencié. Elle n'est ni le moi de l'enfant, ni autre, elle est dans cet entre-deux, que Winnicott désigne par **espace transitionnel**. Le manque laissé par l'absence de la mère oblige l'enfant à exprimer une demande, il acquiert ainsi la représentation, le symbole et le langage (Winnicott, 1990).

L'espace potentiel est cet entre deux, cet espace entre la réalité interne et la réalité externe. C'est l'aire de jeu et de créativité au sens large. Elle n'est pas limitée à l'oeuvre d'art. Elle est liée à la vie. Le jeu et la créativité ne relèvent ni de la réalité interne, ni de la réalité externe. Ils ne sont ni dedans, ni dehors. Ils se situent dans l'espace potentiel. Nouveauté et héritage donnent l'expérience culturelle faite d'originalité et de tradition.

Ce n'est que dans le jeu et la créativité que l'être découvre son soi. Sur ses expériences vécues s'édifie le sentiment de soi qui lui donne le goût à la vie. De là une force et un sentiment de pouvoir sur l'environnement, pas de soumission à la réalité externe. Ce sentiment de sécurité face à l'environnement est donné par les apports quantitatifs et qualitatifs des premières expériences.

Au début, l'espace potentiel est entre la mère et l'enfant puis entre l'individu et la société (le monde). Il est la capacité de vivre de manière créative son monde interne et son monde externe. Il est à la base de la confiance. C'est dans cet espace que l'individu fait l'expérience de la vie créative qui relie passé, présent, futur.

7. L'approche psychanalytique du logement de Lugassy

Le lien entre corps et identité se compare au lien entre logement et identité. Corps et logement sont des objets spatialisés. Tous deux permettent un ancrage de l'identité. Telles sont les conclusions des travaux de Françoise Lugassy (1989) fondées sur plusieurs méthodes de recherches: entretiens, analyse des histoires psychosociales, tests projectifs et analyse factorielle des correspondances. Elle dégage de son étude douze fonctions du logement avec des significations

psychologiques pour les cinq premières et psychosociologiques pour les sept dernières.

La signification est le rapport signifiant qui s'installe lors de la rencontre de l'être avec le logement, laquelle résulte d'un compromis, voire même d'un conflit entre différentes identifications. En effet, la signification est liée:

1. aux désirs, c'est-à-dire à tout ce qui est investi dans les identifications du futur, tout ce qui touche les aspirations d'ascension sociale;
2. aux identifications réalisées, ce qui a pu être accompli et à qui est en rapport avec l'idéal du moi.

Un décalage entre les deux niveaux d'identification, ambitions sociales et réalisations est possible.

La fonction est la manière dont est saisi le rapport entre l'être et le logement. Il s'agit de se défendre des pulsions afin de préserver ou nier les rapports socio-économiques entre soi et le logement. La fonction est comparable aux mécanismes de défense (mécanismes mis en place par le moi pour lutter contre l'angoisse). Lugassy distingue les fonctions autonomes et hétéronymes. Les premières aident ou inhibent les individus dans la réalisation des objectifs du moi. Les secondes contribuent aux réalisations sociales. Les deux types de fonctions renforcent ou fragilisent l'identité. L'identité autonome est transmise par les liens parentaux et l'identité hétéronome est imposée par un contexte social extérieur aux parents.

L'inscription de l'identité se fait dans l'image du corps d'abord et ultérieurement dans le logement. Celui-ci est une représentation spatialisée de l'inscription de l'identité dans le corps, c'est-à-dire une représentation symbolique du corps. L'identité est une construction, étayée sur la maturation physiologique et les expériences relationnelles.

Lugassy se réfère aux travaux sur l'identité de E.H. Erikson, pour qui l'identité est une représentation mentale pré-consciente des caractéristiques de la personne propre. Celle-ci résulte de la filiation parentale, sociale, culturelle et ethnique.

Lugassy présente une approche psychosexuelle de la notion de l'identité au logement et l'illustre de plusieurs exemples de cas. Elle ne développe pas systématiquement les douze fonctions citées au début de son livre. Sa classification fort intéressante nous a amenée à regrouper sous chaque fonction les développements faits tout au long de son ouvrage.

7.1. Les fonctions du logement selon Lugassy

Elles sont au nombre de douze:

1. Fonction de refuge narcissique
2. Fonction d'étayage et de ressourcement, récupération de l'identité
3. Fonction d'ancrage spatial de l'identité
4. Fonction de représentation symbolique de l'image du corps
5. Fonction de répétition, réparation, destruction, autonomisation de l'expérience de l'espace habité de l'enfance
6. Fonction d'annulation, de protection des conflits sociaux
7. Fonction de désignation de l'institution du couple et de la famille
8. Fonction de maîtrise de la relation aux autrui familiaux
9. Fonction de maîtrise de la communication et d'ouverture aux autres
10. Fonction d'accumulation des richesses (symboliques ou réelles)
11. Fonction de désignation de l'appartenance sociale
12. Fonction marchande

D'une manière générale, le logement est une représentation symbolique du corps, représentation spatialisée de l'identité. Pour dresser un parallèle entre le corps et le logement, Lugassy reprend les fonctions de la peau du corps définies par Didier Anzieu. La première fonction est de retenir à l'intérieur du corps le contenu de l'allaitement, les soins et le flux de la parole. La deuxième fonction marque la limite entre le dedans et le dehors. La peau est la barrière qui protège des agressions extérieures. La troisième fonction est un lien d'échange libidinal et d'agressivité. Elle permet de communiquer avec l'extérieur. La peau est une fonction du moi, utile à la confirmation de l'identité.

D'un point de vue phénoménal, le logement reflète une combinaison particulière d'identification parentale et d'identification sociale. En sa qualité de relais du corps, il est constitutif de l'identité et il est une réassurance narcissique. Chacune des fonctions du logement joue un rôle spécifique.

7.1.1. Fonction de refuge narcissique

Le logement est une représentation fantasmatique du corps propre et du corps de la mère archaïque. Ainsi, le logement permet de distinguer un dedans et un dehors, de dresser des limites entre soi et les autres. Il assure une protection contre les pressions sociales. Par mécanisme de clivage, les pressions sociales peuvent être projetées à l'extérieur.

Le logement assure un refuge et apaise les angoisses. Si le logement ne peut pas satisfaire un investissement objectal, il suscite des angoisses de morcellement. Dans ce dernier cas, les soins accordés au logement ont une valeur symbolique de répétition des soins accordés par la mère archaïque au corps enfantin.

7.1.2. Fonction d'étayage et de ressourcement, de récupération de l'identité

Le logement assure la cohésion du moi, par investissement narcissique. Il maintient et renforce la créativité du moi et l'intégration sociale. Il assure aussi une protection contre les pressions sociales qui sont de façon imaginaire

projetées à l'extérieur par des mécanismes de clivage. Le bon est gardé à l'intérieur et le mauvais projeté à l'extérieur.

7.1.3. Fonction d'ancrage spatial de l'identité

Le logement est une inscription spatialisée figurative de l'identité. Il permet les identifications et les relations d'objet. Ainsi il est le siège des identifications archaïques et des identifications futures. Le logement éveille ou apaise les conflits d'identification parentale pré-oedipiennes et oedipiennes (identifications autonomes) et les identifications sociales (identifications hétéronomes). Il est ainsi un lieu de dépassement de l'angoisse de morcellement.

Déplacer des objets dans l'appartement résulte d'une angoisse de dissociation. Il existe un lien entre les activités de ménage et le déplacement des meubles. Dans ce cas l'identité n'a pu s'inscrire dans un corps unifié et ne trouve pas son insertion dans le logement. Ce dernier ne remplit pas sa fonction d'agent de confirmation de l'identité.

7.1.4. Fonction de représentation symbolique de l'image du corps

Du fait que le logement est une représentation symbolique du corps et une représentation spatialisée de l'identité, les parois du logement jouent un rôle de contenant, comparable à la peau du corps. Les parois protègent des angoisses d'intrusion ou elles les suscitent. Règne ainsi un sentiment d'insécurité, une non-limitation entre le dedans et le dehors. Tous les bruits, toutes les odeurs déclenchent alors des angoisses de perforation. Cette porosité est une intrusion dans l'intimité personnelle.

7.1.5. Fonction de répétition, réparation, destruction, autonomisation de l'expérience de l'espace habité de l'enfance.

Le logement peut éveiller les conflits d'identification entre les identifications parentales pré-oedipiennes et oedipiennes et les identifications sociales. Il peut aussi occulter ou aider à dépasser certains conflits d'identification;

Les caractéristiques spatiales et locales du logement (comme le corps) peuvent:

1. activer, réactiver des angoisses d'étouffement qui provoquent des comportements impulsifs, soit de sortir, de fuir, un besoin d'ouvrir les fenêtres;
2. activer des angoisses de morcellement du corps ou des conduites compulsionnelles de réparation du corps servant à colmater les failles;
3. activer des angoisses d'agression. Les fermetures ne protègent pas suffisamment des intrusions, des odeurs, des bruits. Les voisins deviennent des persécuteurs;

4. être à l'origine d'une dilatation euphorique imaginaire du corps. Est ressenti alors un désir d'ouverture, un besoin de champ visuel sur l'extérieur.

7.1.6. Fonction d'annulation de protection des conflits sociaux

Le logement assure une protection contre les pressions sociales. Il permet grâce aux mécanismes de clivage de séparer le dedans du dehors. Comme le corps, il entretient des relations avec l'environnement. Il est un lieu social d'habitat. Il a son enveloppe immédiate (l'immeuble) et est intégré dans un ensemble plus large, le quartier.

7.1.7. Fonction de désignation de l'institution du couple et de la famille

Le logement permet une activité du moi, une autonomie, une vie sexuelle, une vie de couple et une vie de famille. Il est le lieu de la répartition des rôles entre les sexes. L'importance accordée au logement dépend des personnes et de l'exercice ou non d'une activité professionnelle en dehors du lieu de l'habitat. Les femmes sans activité professionnelle externe sont plus sensibles aux différentes fonctions du logement.

7.1.8. Fonction de maîtrise de la relation aux autrui familiaux

Le logement est le lieu de partage entre les différents membres de la famille. Il peut être le siège de conflits entre identité féminine et identité masculine. Certaines actions à l'intérieur du logement sont réservées strictement aux femmes ou strictement aux hommes. Réparer le logement prend le sens de réparer son propre corps.

7.1.9. Fonction de maîtrise de la communication et d'ouverture aux autres

Le logement est un lieu d'accueil et d'ouverture à autrui. Il offre aussi un refuge contre l'extérieur. Certains supportent d'y être seuls. D'autres, l'associent inconsciemment à l'image de la mère protectrice. Le fait de rentrer chez soi et trouver un logement vide (absence des autres occupants) peut alors être vécu de manière insupportable.

7.1.10. Fonction d'accumulation des richesses (symboliques ou réelles)

Le logement est un lieu d'accumulation des richesses propres. Rappelons qu'il est une extension symbolique de l'intérieur du corps. Un logement surchargé d'objets permet d'exhiber les richesses. Les meubles et les objets d'ornement remplissent la même fonction que les annexes du corps (vêtements, maquillages, objets d'accompagnement, voire même les véhicules).

7.1.11. Fonction de désignation de l'appartenance sociale

Le logement est un indicateur de la position personnelle dans la structure des rapports sociaux. Lorsque le logement est situé dans un environnement socialement défavorisé qui ne correspond pas à l'identification souhaitée, il déclenche des insatisfactions, des blessures narcissiques. Au contraire, lorsqu'il est situé dans un lieu résidentiel valorisé socialement, il apporte des satisfactions narcissiques.

L'ameublement reflète souvent les désirs d'appartenance sociale. Chaque classe sociale a un style. Selon les modes. les petits cadres se meublent en faux rustique, les cadres supérieurs en mobilier de style.

7.1.12. Fonction marchande

Le logement a une fonction marchande lorsqu'il est le lieu de travail ainsi que le lieu de la vie privée. La distinction entre sphère privée et sphère de travail n'est plus séparée. Pour certains cela suscite un mélange d'identités.

7.2. Synthèse

Le logement assure une fonction réussie ou échouée de confirmation de l'identité. Il est un révélateur de la capacité du moi à confirmer l'identité de la personne. Il indique aussi la distance entre les identifications parentales et les identifications sociales. Comme le corps, il est situé dans un environnement plus large. Plus l'intégration dans l'environnement extérieur est bonne, plus le logement est investi sur le plan affectif.

Si l'environnement est vécu hostile, ce qui est souvent le cas dans les grands ensembles, il y a repli sur la famille nucléaire. Aucune union n'est possible entre logement et quartier. De même parfois les voisins, selon les problématiques personnelles, sont vécus comme les mauvais objets persécuteurs. Il y a alors projection du mauvais sur l'extérieur. Les parois sont perçues poreuses, pas suffisamment protectrices contre les fantasmes d'agression. Un clou planté devient une agression corporelle et suscite angoisse de persécution.

Le logement est lié à l'identité et à l'appartenance sociale. Il est un indicateur de la position personnelle dans un contexte social. L'aménagement du logement diffère beaucoup selon les classes d'appartenance et les désirs d'appartenance. Les personnes dont le corps est un instrument social de travail montrent une tendance à séparer nettement lieu de travail et lieu d'habitat. Aucun contact entre les deux mondes n'est souhaité. Il est attendu du logement une protection du corps mis à l'épreuve à l'extérieur.

Pour les classes sociales inférieures, la chambre à coucher des parents reste un lieu sacré. Elle occupe une grande surface et est située souvent à l'écart des autres pièces. On n'y entre pas pendant la journée. Ceci reflète davantage une identification parentale qu'une identification sociale du logement. Pour ces classes, il n'y a pas intégration entre l'identification parentale et l'identification sociale. Un grand écart subsiste et l'extérieur est vécu souvent comme menaçant.

Le logement remplit aussi une fonction importante de réparation en cas de perte. Lors de la perte d'un conjoint, d'un statut ou lors du départ des enfants, le logement joue le rôle de relais à l'étayage perdu. Par mécanisme de déni, il annule momentanément la perte. Il permet ainsi de lutter contre la dépression. Seul le temps favorise l'expression du désir de changer de lieu de vie. Le changement est alors symbolique d'un désir de recommencer une existence.

Si le logement est une représentation de l'identité et un objet d'investissement objectal, un processus de réunification de ces deux aspects permet une appropriation du logement. Celle-ci est facilitée lorsque l'environnement immédiat apparaît familier et désirable. Ainsi on arrive à la synthèse de l'être et de l'avoir, comparable à la résolution oedipienne (passage de la relation dyadique à la relation triangulaire). Le logement est un agent structurant de la personnalité. Il confirme l'identité parentale, sociale et permet une appropriation de l'environnement plus large, le quartier, la ville.

7.3. Remarques

Lugassy convainc par sa démonstration du lien entre corps et logement dans le processus d'identification ou de ré-identification. Les différentes fonctions ne sont pas présentées avec la même importance. Les cinq fonctions psychologiques posent un certain nombre de problèmes dans les situations de co-habitation. En effet, le couple se trouve dans le même logement et il convient de s'interroger comment les deux partenaires ancrent leur identité dans un logement commun (fonctions 3, 4, et 5).

Plusieurs situations sont envisageables. Un des deux partenaires a une personnalité dominante et impose à l'autre ses désirs et est ainsi maître de l'arrangement du logement. L'autre possibilité est un arrangement communautaire dont le résultat est un compromis et donne un logement hybride. L'aménagement résulte de l'empreinte de deux personnalités avec leurs propres identités parentales et sociales.

Lorsqu'il y a répartition de certains espaces, chaque partenaire dispose d'un lieu spécifique où il bénéficie des pleins pouvoirs d'aménagement. La chambre, la pièce devient ainsi la coquille identificatoire. Les lieux communs, tels que hall, salle à manger, salon, sont le résultat d'un accord des partenaires et sont ainsi plus standards dans la décoration. Celle-ci correspond aux aménagements proposés par les magasins de meubles, reflet de la mode du moment.

L'aménagement est constitué d'ensembles, types salle à manger complète, chambre à coucher, etc., des meubles qui laissent peu de place à la personnalisation du lieu. On trouve même des aménagements des murs par des parois fixes, bibliothèques, armoires combinées, etc. Ainsi le mobilier perd sa fonction mobile et devient un élément du logement. Un intérieur ainsi conçu ressemble à un autre intérieur, une réplique des journaux de décos. Plus aucun changement n'est possible. A la contrainte architecturale, s'ajoute la contrainte du mobilier. L'aménagement proposé par un tiers favorise le compromis. Sont ainsi évités les conflits d'identité.

Les enfants disposent généralement de leur espace de repos et de jeu, souvent sous le contrôle des parents. C'est surtout à l'adolescence que s'exprime le désir de marquer sa chambre de son empreinte dans ce qu'il reste possible de changer. Certains ont comme unique ressource de dormir à même le sol et d'utiliser les murs comme lieux d'expression. La marque d'identité se fait aussi dans l'appropriation de l'espace sonore. L'adolescent ferme sa porte et occupe son espace par le son.

En ce qui concerne les relations avec autrui, les partenaires de la famille sont susceptibles d'avoir des désirs divergents d'ouverture (fonction 9). Il en est de même de l'accumulation des objets (fonction 10). Des conflits permanents règnent sur ces arrangements. Ils reflètent en réalité une lutte de défense de l'identité.

Il est à noter que certains individus ne conçoivent pas la fonction marchande du logement (fonction 12). Pour eux le travail se réalise nécessairement à l'extérieur de l'habitat et à des moments précis. Ils envisagent le travail dans un espace-temps bien défini. Une confusion entre vie privée et activité professionnelle désorganise l'identité privée et l'identité professionnelle.

Entrer dans le logement d'une personne, c'est entrer dans son univers externe et aussi interne. La structure du logement, l'aménagement, les meubles, les objets sont plus éloquents que les mots. Ils sont les médiateurs de l'être profond. Une personne est plus proche dès qu'elle a été vue dans son espace de vie. Elle est située dans un contexte, elle devient familière, elle dévoile son être intime et social.

Corps et logement sont deux réalités inséparables de l'identité de la personne. Le dépouillement total est de ne pas avoir de chez-soi. Qu'en est-il des personnes sans logis? (sujet du chapitre 9).

Le parcours dans les différents espaces de l'homme montre leurs importances sur le plan existentiel dans le temps. Il convient d'intégrer la variables spatiale dans les composantes de l'existence: vie familiale, vie professionnelle, vie sociale et culturelle.

8. Les identités spatiales

L'identité est le sentiment personnel d'existence, d'unicité. Elle se développe dès la naissance pour se forger définitivement au moment de l'adolescence. Sentiment d'identité ou confusion, tel est l'enjeu de son évolution. L'identité assure confiance et autonomie. Elle donne une bonne connaissance de soi, de son monde interne et de ses besoins et elle permet la formation et la réalisation de projets. Elle favorise les relations basées sur la complémentarité et non sur la nécessité. Elle ne cesse de s'enrichir au cours des expériences relationnelles et spatiales.

L'importance de l'espace dans le développement de l'être nécessite l'examen de l'**identité spatiale**. Le développement industriel, l'internationalisation du commerce, la situation économique et démographique de certains pays, le développement du tourisme, donnent des possibilités ou créent des obligations de mobilité spatiale, sources d'enrichissement mais aussi de vulnérabilité identitaire.

Les huit coquilles de Moles et Rohmer (1978) offrent un découpage de l'espace d'un point de vue phénoménologique (cf. chapitre 4). Il convient d'ajouter d'autres lieux (le bureau/l'atelier, la résidence secondaire, le café-restaurant, l'entreprise) pour analyser l'évolution positive ou négative de "l'**identité spatiale**". Les différents niveaux identitaires retenus ne concernent pas nécessairement tout un chacun:

1. le corps
2. le geste immédiat
3. la pièce du logement
4. le logement
5. la maison
6. la résidence secondaire
7. le bureau, l'atelier
8. l'entreprise
9. le lieu semi-public quotidien: café-restaurant, etc.
10. le quartier
11. la ville
12. la région
13. la nation
14. le monde

Il est pertinent de reprendre ces niveaux d'un point de vue psychologique notamment à la lumière du concept de **d'identité** et d'analyser comment l'identité se forge progressivement dans ces espaces et de quelle façon elle donne à l'être son vrai sentiment d'appartenance familiale, professionnelle, sociale et culturelle.

8.1. Le corps

La naissance est le moment de la séparation physiologique du corps de l'enfant de celui de la mère. Commence alors l'étape de la séparation psychologique d'une durée variable. Différents processus sont nécessaires pour passer de l'état de dépendance à celui d'indépendance.

Un espace entre le mère et l'enfant est nécessaire afin qu'il y ait place pour la demande. La mère remplit la fonction difficile de protéger l'enfant et de lui permettre simultanément l'accès à l'autonomie physique et psychique. Elle doit être présente mais non omniprésente. C'est par la frustration progressive que l'enfant apprend à supporter son absence. Toutes les théories du développement de l'enfant montrent l'importance de la bonne distance tant physique que psychique entre la mère et son enfant pour l'autonomie future.

Winnicott (1990) parle d'objet et d'espace transitionnels. Il s'agit d'un état paradoxal où l'objet transitionnel permet la séparation. Il n'est ni l'enfant, ni la mère. Il est cet entre-deux qui permet l'acquisition de la représentation. L'objet console l'enfant de l'absence réelle de la mère et permet l'attente de son retour. L'enfant supporte ainsi la séparation sans être envahi par l'angoisse de perdre l'objet d'amour. Toute la vie, l'être subit des séparations qui sont plus ou moins tolérables selon le niveau atteint dans sa capacité d'être seul, de pouvoir se satisfaire momentanément de ses objets internes. Les relations du monde interne suppléent les relations déficientes du monde externe.

Margaret Mahler (1980) se réfère à deux lignes de développement, la séparation et l'individuation. La première concerne la relation à autrui (la relation d'objet). Cette dimension psychologique concerne la capacité d'être séparé, d'accepter un espace entre soi et autrui. Espace réel physique et espace psychique. Un être total, séparé, a des relations génitales basées sur l'échange et non sur le besoin d'autrui. La seconde ligne, l'individuation, concerne les fonctions du moi (l'épreuve de réalité, la motricité, le langage, etc.). Les deux lignes de développement assurent l'identité et sont dans un processus d'évolution ou de régression durant toute l'existence.

Les théories développementales démontrent que l'identité se construit dans ce corps à corps avec la mère. Le corps est le lieu où s'inscrivent les stades psychosexuels du développement: oral, anal, phallique et génital.

Le corps se prête à voir, se meut dans l'espace. La peau est la barrière avec l'extérieur. Elle est dès la naissance d'une grande importance dans la construction de l'identité. Didier Anzieu (1985) parle même du moi-peau. "Le moi-peau est une figuration dont le moi de l'enfant se sert au cours des phases précoces de son développement pour se représenter lui-même comme moi contenant les contenus psychiques, à partir de son expérience de la surface du corps" (cf. p. 39).

Le corps est un lieu d'échanges, c'est par lui que tout contact affectif intime s'établit et s'entretient. Le corps est le creuset des sens, donc de la sensibilité. La rencontre de deux corps est une aventure toujours sujette à risque tant sont nombreux les canaux de communication analogiques (tous les aspects non-verbaux).

Le vêtement est l'enveloppe de la peau. Il a de multiples fonctions qui jouent un rôle important dans la confirmation ou la quête de l'identité. La protection est la première fonction du vêtement. A celle-ci s'ajoutent les fonctions esthétiques et sociales. Bien que guidé par la mode, le choix du vêtement est l'expression du goût des formes, des couleurs. Le vêtement est aussi un moyen d'exprimer son appartenance à une classe sociale, à une idéologie, à une région, à une nation et à une culture. Le vêtement exprime ou revendique une identité.

Il en est de même des accessoires du corps et des véhicules qui assurent son transport. Les accessoires sont les objets transportés: sacs, serviettes, valises, parapluies, canes, etc. Les véhicules remplissent une fonction utilitaire mais sont aussi porteurs de messages sociaux et par conséquent sont des compléments identitaires. Pour certains, ils sont de véritables extensions de leur moi. Les toucher revient à porter atteinte au corps.

8.2. Le geste immédiat

La sphère autour du corps correspond à la bulle de Hall (1971). Domaine proche, intime, inviolable par l'étranger. D'un point de vue phénoménologique, cet espace correspond au geste immédiat, il est accessible sans déplacement. Selon le statut d'autonomie de la personne, il prend une importance primordiale.

Pour l'enfant c'est l'espace où se trouvent les objets à portée de main, espace du lit, de la chaise, du parc, etc. C'est là que se développe son intelligence. Piaget (1978) montre que durant les premiers dix-huit mois se construisent les opérations de l'intelligence sur le plan sensori-moteur. Les organes des sens, les mains, la bouche, les objets en sont les éléments principaux et indispensables.

Cet espace revêt une importance fondamentale pour l'adulte malade ou handicapé. Les objets à proximité du siège ou du lit représentent tout un univers personnel. Ils sont une extension du moi et remplissent diverses fonctions y compris celle de complément à l'identité. Il en est de même pour l'espace proche de la personne âgée qui ne peut se déplacer qu'avec difficultés.

Espace chargé affectivement pour les travailleurs sédentaires du secteur secondaire, c'est dans la sphère du geste que se trouve la machine sur laquelle ils travaillent. Les chefs d'ateliers connaissent l'importance de ces espaces pour une bonne intégration au poste de travail. La personnalisation du lieu est marquée par des objets personnels (cartes postales, etc.).

Dans le secteur tertiaire, cet espace correspond à celui du bureau sur lequel se trouvent les dossiers et les multiples accessoires techniques (téléphone, etc.) et aussi les objets personnels.

Les cabines des routiers fournissent un bel exemple de ces comportements d'appropriation. Que d'objets, d'images sont là pour les accompagner dans leur longue route en solitaire.

Les objets qui se trouvent dans l'espace du geste ont la même fonction que celle de l'objet transitionnel. Ils sont porteurs de consolation. Ils font partie de la personne tout en étant pas elle. Toucher un de ces objets équivaut à une atteinte corporelle, tant ils sont chargés affectivement. L'espace du geste est comparable à l'espace transitionnel de Winnicott.

Les éducateurs, les soignants, les organisateurs du travail ont compris l'importance de cette sphère privée. La présence de ces objets confirment le signe d'une insertion par les gestes d'appropriation qui ont été nécessaires. Ils confirment l'identité.

8.3. La pièce du logement

Chaque pièce du logement a des fonctions spécifiques. Le hall, désigné aussi vestibule ou entrée est la zone qui délimite le dehors du dedans. Lieu de passage, pas toujours franchi selon le statut du visiteur. Il est visible depuis le pas de la porte, donne un premier indice de la suite de l'espace, de la sphère privée. Les premières impressions lors de l'arrivée dans un logement inconnu se font dans ce lieu-là. Certains halls ne sont que pièce fonctionnelle avec portemanteau, porte-parapluie et miroir. D'autres sont décorés avec meubles et objets de prestige. Le hall est le lieu où on accueille et prend congé, où s'échangent les premiers et derniers regards, les messages importants, et où se jouent en quelques secondes la qualité de la rencontre et de la séparation.

La cuisine est le domaine réservé à la femme, à la mère, rarement partagé. Celle-ci y règne, consciente de l'importance de sa fonction nourricière pour tous les membres de la famille. C'est un territoire hautement symbolique où se prépare la nourriture. Le moment des repas est parfois le seul moment où se réunissent tous les membres de la famille. Au début de l'enfance, il y a équation entre mère et nourriture. Progressivement ce lien se libère mais la nourriture reste très liée à l'image de la mère, de la femme. La cuisine dans certains milieux sociaux est aussi le lieu des repas (à condition que sa grandeur le permette, au minimum 10m²!). L'introduction de la cuisine laboratoire ouverte sur le séjour a changé l'atmosphère de ce lieu hautement investi par tous les membres de la famille.

Les salles d'eau (salle de bains et WC) sont les autres pièces importantes parce qu'indispensables. Les architectes ont même parfois réuni ces deux pièces aux fonctions fondamentalement différentes. La première est réservée à l'hygiène, la

seconde à l'élimination. Le passage obligatoire de tous les membres de la famille dans ces deux lieux exigu suscite organisation des horaires matinaux. Dans la salle de bain, on s'occupe de son corps, de son hygiène, de ses soins. Lieu narcissique par excellence. La salle de bain unique pour une famille ne s'explique que par des contraintes économiques. Un espace où l'être s'occupe de son corps est personnel tout comme l'espace de repos.

La chambre à coucher est destinée au repos et au sommeil. La chambre des parents est fort importante en surface et en symboles. Lieu de mystère car lieu de procréation, de retrouvaille, de retrait. Lieu intime puisqu'il assure la discréetion nécessaire à la rencontre des corps.

La chambre d'enfants remplit plusieurs fonctions: de repos, de jeux, d'accueil des camarades. Elle est souvent petite contrairement aux besoins (elle doit avoir au minimum 14m²). L'aménagement reste sous le contrôle des parents, le plus souvent de la mère. Les parents définissent les normes de rangement et de décosations et gardent un droit d'entrée constant. Le renvoi de l'enfant dans sa chambre est parfois utilisé comme punition. Comment dès lors encourager l'enfant à s'y rendre pour le travail, le jeu ou le repos avec plaisir?

La chambre d'enfants se personnalise avec l'âge. A l'adolescence, le marquage identitaire est le plus important. Faute de pouvoir changer les meubles, seuls les murs sont appropriés par l'occupant. Posters, livres, disques, objets collectionnés sont là pour personnaliser ce lieu que l'on veut pour soi et pour ses idoles sans aucune ingérence parentale.

Beaucoup d'enfants gardent un souvenir douloureux de la chambre qu'ils ont du partager avec un frère, une soeur alors qu'un aîné disposait d'une chambre individuelle. Ce rapport à l'espace laisse des traces définitives.

La salle à manger, selon les classes sociales est occupée pour tous les repas ou occasionnellement lors d'invitations et de fêtes. Lieu important pour la tradition familiale. Chacun occupe une place spécifique. Les repas sont les moments où les membres de la famille se retrouvent, moments d'échange, régis par des règles implicites de droit de parole. La salle à manger est le lieu des principes et des exigences du savoir-vivre liés à la nourriture. Le moment des repas est ritualisé. Les comportements alimentaires sont le reflet de l'éducation et par conséquent de l'identification parentale.

La salle de séjour est une combinaison de la salle à manger et du salon. Elle remplit surtout la fonction de réunir les membres de la famille. Notamment dans la population ouvrière, la salle de séjour est le lieu des interactions sociales, des loisirs de chacun (télévision, lecture) voire même de certains travaux domestiques (couture, repassage).

Le salon était chez les aristocrates puis chez les bourgeois, le lieu culturel. On faisait salon. On écoutait de la musique, discutait de littérature et des événements politiques. Actuellement, le salon est le lieu public de la sphère

familiale. Il remplit plusieurs fonctions: lieu de bien-être, de détente, d'échange mais aussi lieu d'expression esthétique, signe du statut social. S'y trouvent les richesses familiales: mobilier, tableaux, tapis, bibelots. L'aménagement et la décoration du salon montrent l'attachement à une époque, passée ou contemporaine. Son confort dépend de l'art mis à combiner aisance personnelle d'un lieu privé et beauté esthétique d'un lieu de réception. Le salon est le signe de la synthèse de l'identification parentale et sociale. En cas de conflit identitaire, il ne représente que l'une ou l'autre de ces deux identifications. Entrer dans le salon d'une famille, c'est entrer dans son système de valeurs personnelles et sociales.

Les pièces du logement sont définies par les constructeurs, peu de liberté est laissée aux occupants. Ce sont les **aménagements fixes**. A tel point qu'on observe une forte tendance à reproduire les mêmes schémas d'aménagement que ceux vus lors de la visite du logement. Des représentations standards sont gardées et perpétuées. L'ameublement représente l'**aménagement semi-fixes**, puisque la plupart des meubles sont mobiles. L'aménagement est parfois confié à un tiers, vendeur-décorateur, qui permet le compromis entre les deux identités parentales et sociales des membres du couple (cf. chapitre 7 sur le logement)

Une étude citée par Levy-Leboyer (cf. pp. 184-85, 1980) montre l'importance de l'aménagement personnel des chambres dans les cités universitaires. L'inventaire des objets apportés a été fait après 2 et 11 semaines de résidence. Il s'avère que les étudiants qui poursuivent leurs études ont davantage aménagé leurs chambres que les étudiants qui ont abandonné leurs études. L'investissement de leur lieu privé reflète une implication symbolique dans l'institution. Le **marquage** d'un lieu est le signe d'un désir d'intégration et un indicateur d'efficacité.

8.4. Le logement

Comme décrit au chapitre 7, le logement est par excellence le lieu d'inscription de l'identité. Le logement a sa dynamique interne par l'organisation des pièces dont il a été question ci-dessus. Il offre des chemins de circulation aux usagers. Les lieux d'occupation maximum ne sont pas nécessairement les plus importants en surface. Dans le logement se tissent les multiples relations familiales, révélatrices des comportements spatiaux, caractéristiques de la personnalité de chacun, de sa relation au corps et aux objets personnels. Tout un système de relations et par conséquent de communication est lié à l'occupation des sphères individuelles et des sphères partagées.

Le logement est situé dans un environnement social, dans un immeuble locatif, lui-même sis dans un quartier. Le lieu de situation de l'appartement revêt une grande importance. Les habitants forment trois catégories: le groupe familial, le groupe consommateur et le groupe carriériste. Le premier cherche un logement en dehors du centre alors que les deux derniers préfèrent le centre ville. Les

raisons pour changer de logement sont multiples: l'espace disponible, l'organisation du logement, la proximité du lieu de travail, etc. L'ancien logement est souvent regretté pour l'environnement du quartier, reflet de l'identité spatiale (cf. pp. 180-181, Levy-Leoyer, 1980).

Le logement est le siège social de la famille, le domicile légal. Le choix du logement est lié aux contraintes budgétaires, ces dernières sont en corrélation avec l'espace. L'unité de référence est la pièce et les m².

Les locataires qui ont des espaces communs à disposition, tels que cour, jardin, manifestent un grand respect de ces lieux. Lorsque l'immeuble n'offre pas d'espace aux alentours, tout est rapidement sujet de déprédatations. Dans les milieux populaires, l'intérieur des logements est bien entretenu, ce qui contraste avec l'anonymat de l'extérieur. Par contre la relation à l'environnement immédiat est vécu négativement. Les locataires ne se sentent pas concernés par les lieux collectifs (cages d'escaliers, boîtes aux lettres, etc.) où tout est cassé, saccagé (cf. p. 149, Fischer, 1992).

La grandeur du logement est un signe de luxe, notamment dans les nouvelles constructions. Des normes de confort sont connues. On estime qu'il faut au minimum 10m² par pièce et au minimum une pièce par personne sans compter la cuisine. Une surface inférieure à 9m² compte pour demi-pièce.

Henri Ciriani, architecte fort renommé dit dans une interview qu'il accorde à Serge Sanchez (1993): "La société du XIX^e siècle était mieux servie que la nôtre. C'est une aberration et je pense qu'il faut avoir plus d'exigences en matière de logement. Au risque de sembler provocateur, je prétends qu'aujourd'hui on ne devrait construire que du cinq pièces: 120 mètres carrés, sur deux étages. Avec terrasse, patio... A partir de trois personnes, un couple avec enfant par exemple, il faut un cinq pièces".

L'espace procure liberté, indépendance, tolérance, bien-être, respect de la personnalité et de l'identité de chacun. L'espace est le garant de la "privacité" (privacy) qui permet solitude, intimité, réserve. La privacité définit le contrôle de l'échange avec autrui à travers des artifices divers, comme les barrières ou les écrans. Ce phénomène psychologique montre le lien entre espace personnel et comportement territorial (Fischer, 1989).

Le changement de logement est souvent aussi changement de vie. Il procure un nouveau souffle dans l'existence, parfois il est même synonyme d'une renaissance au sens existentiel. Aménager, c'est réinvestir un nouvel espace, une nouvelle vie. Le changement procure joie aux uns et angoisse aux autres.

8.5. La maison

D'un point de vue pratique, la maison remplit les mêmes fonctions que le logement. Sur le plan symbolique, elle représente beaucoup plus. Que n'a-t-on pas écrit sur la maison? L'évolution des maisons correspondrait à l'évolution de l'homme: de la hutte au palais, toutes sont à l'image de l'homme. La maison est l'homme. L'homme a sa maison de dedans et sa maison de dehors. En bâtant sa maison, l'homme se fait naître. La maison est le reflet de son âme. Comme l'oeuvre d'art, elle le révèle. Entrer dans sa maison, c'est entrer en soi-même, c'est retrouver le calme et la sécurité à l'image du ventre de la mère, lieu où l'on sent battre son cœur. Maison-matrice, elle est le modèle intérieur du ventre de la mère. Marc Olivier (1972) architecte et psychanalyste fait une étude des habitations et sites religieux de plusieurs pays. Il montre l'adéquation entre l'homme et la maison. En effet n'est-ce pas à travers les vestiges architecturaux que l'homme assure sa pérennité.

La maison reste le rêve de tous, avoir sa maison, son lieu à soi avec l'enracinement terrien qu'elle permet. Etre chez soi, sur sa terre. Lieu hautement infranchissable puisque totalement individuel. Elle peut être conçue ou réaménagée selon des critères personnels. De manière encore plus accentuée que le logement, la maison permet l'expression de l'identité, puisqu'elle représente l'homme lui-même.

Les enfants dessinent très tôt une maison, elle est d'abord représentée d'une spirale, d'un rond, puis au moyen d'un carré, complété par le triangle. Ils s'identifient totalement dans le dessin de la maison. Dessiner une maison, sa maison, revient à se dessiner, à dessiner sa maison interne.

Dans les rêves, la maison représente l'image de soi. La verticalité de la maison permet d'y rattacher le symbolisme du bas (les pulsions), du toit (l'esprit), de la façade (de ce que l'on veut montrer). Bachelard l'a si bien décrit (cf. chapitre 2).

8.6. La résidence secondaire

A l'analyse du logement et de la maison, il convient d'ajouter quelques remarques sur la résidence secondaire. Historiquement, la deuxième résidence était liée aux saisons. On vivait l'hiver en ville et l'été dans la campagne proche. Actuellement, la deuxième résidence n'a pas exactement la même fonction. Elle est dans un lieu différent de la principale, qui bénéficie d'un climat plus clément ou offre un contraste entre vie citadine et campagnarde.

L'acquisition de la résidence secondaire permet souvent au couple de réaliser un nouveau projet commun autour d'un lieu à partager et donne ainsi la possibilité de nouveaux investissements affectifs. La résidence secondaire est parfois synonyme de fuite, de quête incessante d'un ailleurs meilleur. Elle est porteuse de statut social et fait partie des signes extérieurs de richesse. Elle représente une

chance à une nouvelle identité dans un autre lieu. Les citadins jouissent d'une réputation valorisée auprès des autochtones. Des classes sociales différentes se côtoient, lieux de rencontres entre résidents externes.

Si la résidence secondaire offre une nouvelle ressource identitaire aux acquéreurs, elle bouleverse toujours l'identité des autochtones, notamment ceux qui ont vendu la terre de leur père à des "étrangers". Vendre ses terres, n'est-ce pas un peu vendre son âme? La construction massive des résidences secondaires n'a pas toujours respectée les normes architecturales locales. Les nouveaux venus apportent d'autres coutumes, d'autres systèmes de valeur. Les traditions locales se perdent ou ne subsistent que comme atouts touristiques.

8.7. Le bureau, l'atelier

Lieu de travail individuel ou partagé, ce lieu revêt une grande importance. Selon le découpage du temps d'une journée, un tiers est consacré aux occupations personnelles, un tiers au repos et un tiers à la vie professionnelle. Si le bureau est partagé, il convient que chaque personne dispose d'un volume d'air d'au moins 10m³⁶. Certaines entreprises vont jusqu'à compter 10-14m². Dans le cas de lieux communs, on se trouve dans la situation de la place de travail (voir 8.2 le geste immédiat). La pièce de travail individuel est un privilège de la hiérarchie qui ne souffre pas du trouble de l'entassement. Cet endroit permet la personnalisation du lieu, les contacts sociaux confidentiels (téléphones, visites) et assure un équilibre et une identité professionnelle. L'obligation de partager un bureau peut provoquer un grand désarroi extérieur et intérieur. C'est plus qu'un simple partage de mètres carrés, mais une atteinte à l'identité spatiale professionnelle. La solution du bureau paysagé unifie les espaces de travail, seule la direction générale bénéficie de bureaux personnels.

8.8. L'entreprise

La réputation de certaines entreprises, institutions est suffisante pour assurer une identité prestigieuse aux employés et aux cadres. Les objectifs de l'entreprise, son pouvoir national ou international, sa politique sociale contribuent à cette auréole. Les dirigeants cultivent leur image de marque ce qui assure une fidélité du personnel. Parfois la fierté d'appartenir à une entreprise l'emporte sur le travail intrinsèque. Dire qu'on travaille à l'ONU, sans préciser la fonction.

⁶ selon Hygiène, OLT3 RO 1993

8.9. Le café-restaurant

Certains lieux sont fréquentés une fois par jour, voire plusieurs fois par jour. Le café du quartier, le café-restaurant aux alentours du lieu de travail. Lieux de socialisation par excellence, rencontres limitées dans un espace-temps. Lieux de lecture des journaux et lieux des commentaires des événements politiques, sportifs, etc. Un lieu d'échanges tout particulièrement pour les personnes qui vivent seules. Les relations entre clients et serveurs, les relations entre les clients assurent reconnaissance et sentiment d'existence. Une absence prolongée est remarquée.

8.10. Le quartier

La vie du quartier est comparable à celle du village. Le quartier se situe au centre, dans les faubourgs ou dans la périphérie de la ville. La présence de l'église, de l'école, de la salle publique, d'un centre de loisirs tisse et maintient le réseau social des habitants. Les magasins et les cafés sont les lieux de la rencontre quotidienne. Le quartier, lieu de l'habitat et des activités civiques n'est pas nécessairement le lieu de l'activité professionnelle. Il peut aussi n'être qu'un lieu de travail.

Les anciens quartiers de la ville facilitent l'insertion de ses habitants. Leurs populations sont souvent hétérogènes, constituée d'anciens habitants et de nouveaux arrivés. Etre du quartier, c'est connaître les commerçants, les restaurants, c'est s'orienter avec aisance et remarquer les changements d'affection. C'est surtout être connu et reconnaître les gens, voire même les saluer.

Chaque quartier a son histoire, ses caractéristiques physiques et sociales. Parfois, le quartier est le lieu de regroupement par nationalité et permet le développement de liens de solidarité. Il donne le sentiment d'appartenance à une communauté. Le quartier prend l'allure d'une micro-nation (exemple little italy).

Les quartiers de banlieue regroupent des populations plus homogènes, soit par leurs caractéristiques démographiques (tranche d'âge) ou sociales (loyers modérés) ou encore regroupent plusieurs ethnies. Quartiers à densité forte tant interne (nombre de personnes par logement) qu'externe (nombre de personnes par m² selon l'espace construit). Véritables cités à la frange des villes, les banlieues servent plus de lieu à dormir qu'à vivre (Fischer, 1992).

Les quartiers dits résidentiels regroupent une population familiale aisée à la recherche d'un confort spatial interne et d'espaces verts externes. Espace assigné à une population privilégiée par des équipements matériels et symboliques. L'étude de Verret (cf. p. 77, Fischer, 1992) montre que les quartiers de cadres et des professions libérales disposent de plus d'équipements (arrêt de bus, pompes à essence, garderies, etc.) que les quartiers d'ouvriers de la banlieue.

Les quartiers sont des espaces connotés socialement et renforcent les mécanismes d'identification à une classe sociale.

L'étude de D. Joye & al. dégage six groupes d'habitants de quartier. Ils se distinguent quant à l'ancrage (sentiment d'appartenance au quartier), la socialisation (participation aux associations de quartier) et quant à la connaissance du quartier. Certains habitants y ont toujours vécu, d'autres y vivent depuis peu de temps mais cherchent à connaître son histoire sociale et architecturale. Il y a encore les habitants qui ne s'intègrent pas du tout, pour qui seul le chez-soi compte.

L'identité en tant qu'habitant d'un quartier est une composante essentielle. Le quartier entoure la maison, l'immeuble d'habitation. Le fait de se sentir chez soi dans son quartier renforce le sentiment d'appartenance à une communauté plus vaste, la ville.

8.11. La ville

La ville est formée d'un centre et d'un ensemble de quartiers aux alentours, quartiers dits populaires, résidentiels, de banlieue. La majorité des habitants sont citadins. En France 80% de la population vit en ville dont 43 % en banlieue (cf. p. 134, Fischer, 1992).

Wirth a mis en évidence une personnalité urbaine dont le profil psychosocial est caractérisé par l'agressivité, l'absence de participation à la vie sociale, la tendance à l'individualisme et à la compétition dans les relations interpersonnelles (cf. p. 35 Fischer, 1992).

Les quartiers du centre sont plus hétérogènes, plus différenciés que ceux de la périphérie. Le centre est le lieu des vestiges, de l'histoire de la ville et le siège des autorités politiques. Lieux des affaires, de nombreux logements ont été remplacés par des locaux commerciaux occupés par des sociétés de services. Le centre est le lieu des achats durant la journée et des distractions la nuit. Y vivent les ménages d'une personne, de couples sans enfant ou d'anciennes familles patriciennes. Les relations entre les individus sont variées et intenses.

Les quartiers du centre ont souvent gardé une structure sociale complexe. Ce qui n'est pas le cas des quartiers de banlieue dans lesquelles vit une population souvent homogène d'un point de vue socio-économique et hétérogène au point de vue ethnique.

Pour certains, habiter la ville est un choix existentiel. La ville offre une attraction pour les débouchés professionnels, pour la vie sociale et culturelle. La ville est le lieu de la fascination, des métissages sociaux et ethniques. Le lieu des possibles.

La cité stimule et favorise la créativité de certains, fascinés par l'intensité de sa vie. Elle inhibe et effraie d'autres, angoissés par la solitude urbaine. Chaque ville a une image, est l'objet d'une représentation sociale, qui permet aux habitants de s'y identifier. Cette image peut être historique, sociale, industrielle, artistique.

8.12. La région

La région a des caractéristiques physiques, sociales et culturelles. Elle se particularise parfois par un type de culture agricole, une production industrielle. Elle est le résultat de son passé, de son histoire sociale et économique. Elle chevauche quelquefois plusieurs pays ou plusieurs cantons (par exemple le Jura).

Un canton (département) peut être caractérisé par différentes régions. Dans le canton de Neuchâtel, on parle des gens "du haut" pour les habitants de la Chaux-de-Fonds, ville de montagnes, à tradition horlogère et "du bas" pour les habitants de Neuchâtel, ville au bord du lac du même nom, ville universitaire. Ces termes "du haut et du bas" sont chargés de connotations sociales⁷.

Lors d'une étude effectuée dans deux usines d'une même entreprise vaudoise situées dans deux régions, une différence importante est apparue dans la conception du commandement. Les ouvriers et employés d'une usine étaient d'origine paysanne et artisanale et ceux de l'autre usine d'origine ouvrière, à tradition syndicale. Bien qu'appartenant à une même entreprise et à un même canton, les deux populations se démarquaient nettement dans leur attitude et leur comportement d'employés et de chefs (Rosselet-Christ, 1981).

En Suisse, le lieu de naissance ne correspond pas nécessairement au lieu d'origine des ancêtres. L'identité résulte d'une appartenance régionale et cantonale. Les premières années, périodes des identifications parentales s'avèrent déterminantes pour toute la vie. Les premiers lieux de l'habitat sont à jamais inscrits dans la mémoire.

A l'Université, les étudiants qui viennent d'autres cantons montrent une tendance à se regrouper par canton. Ils viennent d'un ailleurs. Cette appartenance l'emporte souvent sur l'identification par faculté.

L'identification familiale peut être en conflit avec l'identification sociale de l'activité professionnelle. C'est le cas des personnes qui sont parvenues à une ascension sociale par des études et des promotions professionnelles.

Un sentiment de déracinement qui provoque un conflit identitaire a pour source de multiples changements de régions.

⁷ Une anecdote illustre ce fait. On dit "faire Chaux-de-Fonds" lorsque après un repas, on ne passe pas au salon (ce qui sous-entend que les familles de la Chaux-de-Fonds n'ont pas de salon!).

Le lieu de vie de l'enfance, qui est aussi le lieu de vie des parents, est le plus prégnant pour le maintien de l'identification parentale. Le lieu de vie professionnel est plus important pour ceux qui souhaitent réussir leur identification sociale. Une identité qui résulte d'une intégration de ces différentes identifications donne à l'être un vrai sentiment d'appartenance à une lignée familiale, à une communauté locale et régionale.

8.13. La nation

L'appartenance à une nation assure la citoyenneté, la nationalité. Elle confirme l'être dans son appartenance à une patrie. La nation peut être homogène quant à ses ethnies, sa langue, ses pratiques religieuses ou être constituée d'une réunion de peuples divers. La diversité de son peuple en fera sa force et sa richesse ou sa faiblesse, selon la trame de son histoire.

Le père est souvent le donneur de la nationalité. La mère marque à tout jamais ses enfants de l'usage fait de la langue et des habitudes alimentaires. Les relations à la nourriture sont inscrites pour la vie. Tout individu à l'étranger éprouve un plaisir à parler sa langue maternelle et à partager un repas national.

Vivre et travailler dans un pays autre que le sien peuvent être un choix ou une obligation. Par exemple les employés des multinationales, les travailleurs en quête d'emplois.

On assiste à des regroupements de nations. Avec la construction de l'Europe, beaucoup se réclament être citoyen européen avec fierté. Ce ne sont pas les immigrés économiques qui ont été contraints au changement de pays mais les membres des familles bourgeoises, installés dans la même ville ou la même région depuis plusieurs générations. Leurs racines sont suffisamment profondes pour vivre cet élargissement.

8.14. Le vaste monde

Les gitans sont citoyens du monde. L'errance est leur mode de vie, rarement accepté par les sédentaires. Ils se déplacent à travers les nations en emmenant leurs habitats, leurs traditions, leur culture. Le voyage est leur culture.

Les enfants des ambassadeurs, des militaires de carrière, des employés internationaux sont déplacés dès leur naissance dans différents pays. Ils souffrent souvent d'un manque de racine. Comment vivre la citoyenneté du monde, sans un ancrage identitaire dans un lieu?

8.15. Conclusion

Certains êtres sont éternellement en quête d'une identité personnelle, professionnelle, familiale, culturelle, sociale. A cette identité propre à la personne, s'ajoute l'identité spatiale, celle liée à l'environnement: l'identité locale, régionale, nationale.

A cet égard, l'étude des familles d'immigrés est intéressante. Les parents qui viennent travailler dans un pays pour un temps limité y restent généralement car leurs enfants ne veulent pas retourner avec eux dans le pays d'origine. Le dilemme de la double appartenance est grand.

Le retour au pays natal est d'abord souhaité, puis il ne reste qu'un rêve irréalisable. Un fossé se crée subtilement. Un sentiment d'inconfort est vécu. Le pays de naissance a été quitté depuis trop longtemps et est idéalisé. Le pays d'accueil, même avec la nationalité, renvoie toujours à l'image de l'étranger. Aux deux endroits, un manque se fait sentir. Plus l'identité familiale est fragile plus les autres niveaux identitaires ont de la peine à s'intégrer.

Tout individu est concerné par ces niveaux spatiaux à l'exception de certains groupes particuliers. Les **sans logis** ne sont pas touchés par les niveaux 3 et 4. Pour les **nomades** la roulotte ou la tente remplace l'appartement (niveau 3 et 4). Ils ne s'insèrent pas aux niveaux 10 et 11. Selon les cas, ils sont nomades dans une région, dans une nation ou dans diverses nations puisqu'ils parcourrent le monde. C'est le cas des **gitans** qui voyagent dans plusieurs pays. Quant aux **apatrides**, la nation de référence leur fait défaut.

9. Les S.D.F. (les sans domicile fixe, les sans-abri)

Jusqu'ici, il a été question d'espace en tant que médiateur des comportements et de l'identité. Une réflexion sur l'espace ne peut éviter d'englober les personnes qui n'ont aucun espace qui leur soit reconnu, même temporairement. Qu'en est-il des êtres sans espace?

Un clochard est "une personne socialement inadaptée, qui vit sans travail ni domicile, dans les grandes villes. Familiar: clodo, mendiant, S.D.F., vagabond" (Le nouveau petit Robert, 1993).

9.1. Le statut des S.D.F.

S.D.F. est le sigle pour les "sans domicile fixe". Selon le petit Robert, il apparaît en 1983 pour désigner la personne qui n'a pas de logement régulier. Les sigles sont communément utilisés pour abréger des noms d'associations, d'institutions. Mots de passe pour certains, ils sont sans signification, ni connotation pour

d'autres. Les S.D.F. sont à tel point démunis qu'ils n'ont même pas le droit d'être nommés, ni même celui d'occuper un espace. L'usage du sigle déshumanise-t-il et donne-t-il une distance au propos?

Le statut de S.D.F. est l'antichambre de l'état de clochard. Il convient toutefois de les distinguer.

Le clochard n'espère plus un changement de statut. Il vit dans un tel état de dépouillement, de misère, d'isolement, d'alcoolisme. Sa souffrance est totale, elle est physique, psychique et sociale.

Le S.D.F. pense que son état est provisoire, il est dans l'espoir d'un changement. Pour cette raison il refuse la proximité du clochard. Pourtant les deux groupes ont les mêmes conditions de vie. Ils vivent sans domicile et sans travail.

Le domicile est le "lieu ordinaire d'habitation: demeure, habitation, home, logement, maison, résidence. Les personnes sans domicile fixe sont les clochards, les vagabonds, les nomades, les squatters. Le domicile du point de vue juridique est le lieu où une personne a son principal établissement, demeure légale et officielle" (Le petit Robert, 1993).

Dans la dénomination S.D.F. sont inclus des groupes fort différents. Les nomades et les squatters ont des conditions de vie qui ne sont pas comparables à celles des clochards et des vagabonds.

En France, le nombre des S.D.F. est estimé à 200'000⁸. Les femmes ne représentent que 9% car elles sont très rapidement repérées et deviennent des prostituées sous contrôle de souteneurs proxénètes. 80 à 90% des S.D.F. sont des jeunes de la DDASS (organisme d'assistance sociale). Ils n'ont pas été élevés dans leur famille. Ils n'ont pas eu de "chez-soi". Pour eux, le mot maison ne signifie pas famille mais institution. 50% sortent de prison. 90% sont seuls: célibataires, séparés ou divorcés). L'espérance de vie est de 40 ans.

Certains S.D.F. bénéficient d'un RMI (revenu minimum d'insertion), créé en 1988, accessible à condition de résider en France, de fournir une déclaration de domicile auprès d'une organisation publique ou privée. D'un montant de Fr. 2146.- pour une personne seule, le RMI est touché sur la base d'un contrat d'insertion professionnelle. 50% des S.D.F. le touchent mais avec de grandes difficultés. Beaucoup ont perdu leurs papiers et ne peuvent indiquer un domicile. Certains foyers acceptent de faire office de domicile pour leur permettre de toucher cette allocation. D'autres S.D.F. tentent d'intercepter le facteur afin de recevoir leur chèque qui n'est plus valable après deux mois. De nombreuses banques refusent de leur ouvrir un compte (cf. pp. 24-25, Prolongeau, 1993).

⁸ Ce chiffre est de 500'000 selon les associations caritatives (Cf. Journal de Genève, février 1994)

Il n'existe pas de statistiques officielles concernant la Suisse. Les évaluations sont faites à partir des nuitées dans les refuges. Les S.D.F. seraient au nombre de 150 à Genève. On n'inclut pas les squatters évalués au nombre de 1000. 70% des S.D.F. sont des individus isolés, beaucoup en fin de droit de chômage. Situation souvent conjuguée avec une rupture familiale ou de couple. Une aide de l'assistance sociale leur assure un minimum vital de Fr. 670.- par mois.

En Suisse, dans la situation économique actuelle, on prévoit que 300'000 personnes seront à l'assistance publique en 1994 (Krol, 1993). Cette population à risque peut glisser vers la condition de S.D.F., les personnes seules surtout.

La réflexion menée ici n'est pas d'ordre économique mais psychologique, elle porte plus particulièrement sur la relation de l'être à l'espace. Toutefois il convenait de dresser un bref bilan quantitatif, très approximatif de la situation de cette nouvelle catégorie de personnes appelée S.D.F., désignées ci-après les **sans-abri**, vocable plus significatif de la réalité.

Il est possible de vivre sans domicile fixe au sens juridique du terme, mais qu'est-ce que cela signifie du point de vue psychologique de vivre sans abri, sans territoire propre?

9.2. Les besoins fondamentaux selon la pyramide de Maslow

Maslow (in Hildgard, Atkinson & Atkinson, 1980) identifie sept besoins fondamentaux qui selon lui sont hiérarchisés. Le premier besoin doit être satisfait pour que le suivant le soit aussi. La thèse de la hiérarchie a été débattue par de nombreux auteurs.

Les besoins identifiés par Maslow sont les suivants:

1. "Besoins physiologiques: faim, soif, etc.
2. Besoins de sécurité: se sentir en sécurité et protégé, à l'abri du danger
3. Besoins d'appartenance et d'amour: s'affilier aux autres, être accepté et appartenir à un groupe
4. Besoins d'estime: réussir, être compétent, arriver à être reconnu et approuvé
5. Besoins cognitifs: connaître, comprendre et explorer
6. Besoins esthétiques: symétrie, ordre et beauté
7. Besoins d'actualisation de soi: arriver à son épanouissement personnel et à la réalisation de ses possibilités".

Aucun des besoins ci-dessus ne sont satisfaits chez les **sans-abri**.

Ceux-ci n'ont pas de lieu pour dormir, pour déféquer, ni pour les soins d'hygiène élémentaires. Ils font la queue dans des foyers à heures fixes sans l'assurance d'obtenir à manger. Ils n'ont aucune sécurité quant aux besoins élémentaires physiologiques.

Ils sont victimes du froid et sont contraints à marcher des heures pour leur survie. S'ils ont trouvé un refuge pour la nuit dans un foyer, le renvoi matinal les oblige à chercher un autre endroit chauffé.

Ils n'ont jamais plusieurs heures consécutives de sommeil. Dans les foyers (s'ils en ont trouvé un), leur sommeil est interrompu par les bruits des autres. En plein air, sous des abris de fortune (sous les ponts, sous les porches, etc.), ils sont victimes d'agressions de leurs pairs, de groupes de délinquants en mal de violence. Ils sont délogés par la police, par les surveillants, par les propriétaires du lieu occupé. Le seul espace dont ils prennent possession momentanément est celui occupé par leur propre corps. Ils n'ont plus d'objets personnels trop encombrants pour leur vie d'errance.

Les sans-abri perdent ainsi la notion du temps, de l'espace, à l'exception de quelques repères du circuit répétitif au cours de leurs déambulations diurne et nocturne.

Ils subissent le regard méprisant des passants. Ils ne sont pas un groupe organisé, ni solidaire. Ils se rassemblent mais ne sont pas unis par des liens. Ils se regroupent parfois la nuit sur un même espace afin de se donner l'illusion d'une protection contre d'éventuels agresseurs. Ils ne communiquent pas. Leurs discours sont des monologues incessants, inchangés. Personne n'écoute l'autre, chacun raconte toujours sa propre histoire, toujours la même.

9.3. Le corps rempart

L'identité est inscrite dans le corps et le corps trouve son identité spatiale dans le logement, lieu de l'identité. L'identité est aussi l'appartenance à un quartier, à une ville, à une région, à une nation, au monde (cf. chapitres 7 et 8).

Tout être, tout animal, dispose d'un territoire, d'un lieu physique. L'éthologie a mis en évidence son importance chez l'animal. Le territoire lui assure repère, défense et lui procure nourriture. Il permet la survie.

Ce concept de territoire a été appliqué à l'étude du comportement humain. Il permet l'expression des besoins de l'être et lui assure son équilibre. La territorialité est un mécanisme de régulation de la frontière entre soi et autrui. La personne qui dispose d'un lieu a une emprise sur un espace, indépendamment de la possession. La territorialité est l'appropriation d'un espace.

Le territoire primaire est celui occupé de manière stable (logement, espace de travail). Le territoire secondaire est semi-public, semi-privé. Les règles d'usage ne sont pas claires (par exemple les espaces dans les clubs, les bistros). Le territoire public est un lieu accessible à tous, occupé temporairement (bancs publics, cabines téléphoniques, etc. (Fischer, 1989).

Sans territoire, ni primaire, ni secondaire, les **sans-abri** n'ont que les territoires publiques sur lesquels ils sont temporairement tolérés.

A ce stade de misère, la comparaison peut être faite avec des objets. Des espaces sont prévus pour les voitures: parkings, rues. Les stationnements illégaux sont tolérés sur divers espaces, tels que les trottoirs Hall (cf. p 214, 1978) mentionne que 60 à 70% de l'espace urbain de Los Angeles sont occupés par les voitures. La voiture est le plus grand consommateur d'espace urbain⁹. Elle a droit de cité mais pas les **sans-abri**.

Les **sans-abri** n'ont aucun lieu public fixe où ils sont réellement tolérés dans le temps. Qu'un sans abri s'immobilise devant un immeuble, il en est immédiatement chassé. Est-ce pour le m² qu'il occupe ou pour l'image misérable qu'il offre et la culpabilité qu'il éveille chez les autres?¹⁰.

L'implantation d'abris de fortune n'est toléré que dans certains pays pauvres où il y a des occupations de territoires illégales (bidonvilles, favelas). La ville est le centre d'attractions pour les personnes à la recherche de travail mais elle est hostile à toute errance humaine contrairement à la campagne où le **sans-abri** trouve toujours une loge, une grange, un refuge où passer la nuit. De plus les habitants lui donnent de quoi se nourrir.

L'état de délabrement des **sans-abri** suscite inévitablement répulsion voire mépris. Tous se plaignent de ne pas être traités comme des êtres humains. Ont-ils encore les droits reconnus à la nature humaine. Non selon la Déclaration universelle des droits de l'homme. (Service de l'information des nations unies, 1989)¹¹.

Pour survivre, il est indispensable d'avoir un lieu personnel, un lieu social, un lieu national. L'espace est la condition de l'existence et de l'identité.

⁹ Son livre date de 1966

¹⁰ Une voiture occupe environ 6.5m², une place de parking nécessite 12.50m² et un garage 25m². Les voitures sont au centre des préoccupations des individus et des autorités.

¹¹ Tous les articles concernent les **sans-abri**, plus particulièrement les articles sur les droits vitaux tels que le droit au travail, à la protection, au respect de la dignité humaine.

10. Conclusion

Que d'"espaces" parcourus pour constater la richesse d'un thème, pluridisciplinaire s'il en est un. L'étude de l'espace dégage un paradoxe: celui de la sauvegarde de l'individualité et de la collectivité.

Le Corbusier, psychologue-humaniste de l'espace, soucieux du bien-être de l'homme, construit à partir de la mesure de l'homme. Dans sa mission d'architecte, il prévoit toujours les quatre "fonctions" de l'homme: se loger, travailler, se récréer, circuler.

Bachelard fait l'éloge poétique de la maison. Même imaginaire, elle est indispensable. La maison de la naissance reste à jamais inscrite dans le corps. Lieu de vie, lieu de protection, lieu d'accueil. Le coin de terre qu'elle occupe relie l'homme au cosmos, elle est le garant de sa vie et de son immortalité.

Les psychanalystes comme les poètes montrent l'importance des phénomènes inconscients dans la perception de l'environnement. Ce dernier, par un mécanisme de projection est parfois accusé des maux dus à une problématique interne. L'espace existe dans l'inconscient, à l'inverse du temps. L'homme revit ainsi dans ses rêves les différents espaces de vie. Les événements culturels offrent un espace de rencontre, un espace transitionnel.

Le logement est-il protecteur ou persécuteur? Etre bien logé dans son espace implique plusieurs conditions: une bonne connaissance de soi et de ses exigences spatiales. Un éventail de choix de logements qui correspond aux contraintes matérielles et géographiques. L'espace conditionne les comportements des membres de la famille. Ceux-ci consentent à un compromis afin de sauvegarder leur exigence spatiale, leur identité et une vie communautaire.

Les classiques travaux de Hall, de Moles et Rohmer, toujours actuels, montrent l'impact culturel sur les comportements spatiaux. Protocole, convention, norme, système hiérarchique s'expriment par l'espace. L'agencement des espaces communs favorise ou entrave les communications. La vie en institution renforce le sentiment d'enfermement, d'où l'importance de leur aménagement spatial. Tous les aspects de la vie personnelle, familiale, professionnelle, sociale, locale et nationale sont régis par l'emplacement et le déplacement des acteurs.

De nombreuses disciplines ont pour objet l'espace avec des méthodes spécifiques et variées. Deux types de travaux diffèrent mais sont complémentaires: la recherche en laboratoire et la recherche sur le terrain. Les chercheurs de terrain, confrontés à des cas complexes, bénéficient des résultats des recherches de laboratoire. Un exemple de psychologie sociale du travail illustre la méthode dite de "Organization Development" appliquée à l'espace. Celle-ci se caractérise par la participation à l'analyse et à la prise de décisions des usagers.

L'identité ne se limite pas au développement de l'enfant. Elle se renforce ou s'affaiblit au fil des déplacements successifs. A chaque étape de la vie, un espace spécifique correspond aux activités. Au lieu familial, s'ajoutent le lieu scolaire, le lieu d'étude, le lieu de travail. L'existence de l'adulte est faite d'étapes de stabilité et de ruptures. Un changement professionnel constraint parfois à un changement d'habitat. De même une séparation au sein du couple. Toute rupture est aussi une rupture spatiale avec le lieu de travail ou le logement, voire même le quartier, la ville, la région.

Suite à l'industrialisation, l'espace de travail est séparé de l'espace de vie. Avec les nouvelles technologies, l'existence de marchés internationaux, les entreprises aussi se déplacent en quête de marchés et de main d'oeuvre concurrentielle. Certains cadres sont contraints à changer de pays pour garder leur emploi. S'ajoute la mobilité des travailleurs en quête d'emploi. L'internationalisation du commerce modifie fortement les comportements spatiaux. Les déracinements sont de plus en plus fréquents. Ils ne touchent pas qu'un membre de la famille mais toute la famille. Ceci engendre des séparations avec les descendants et les ascendants, d'où l'isolement de certains parents âgés. Il en va de même des exilés politiques qui fuient leur pays.

Lors de séminaires sur les étapes et crises existentielles de l'adulte, aux schémas habituels d'analyse, j'inclus l'analyse de l'histoire spatiale. Les ruptures familiales, professionnelles sont plus patentées que les ruptures spatiales. Les changements spatiaux sont à la fois sources de renouveaux et causes de souffrances. Quitter un lieu, c'est à chaque fois faire le deuil d'un réseau social.

La mobilité n'implique pas un esprit d'appartenance à une identité plus large, européenne par exemple, mais elle entraîne au contraire un resserrement identitaire.

La mobilité géographique des entreprises et des travailleurs changent les rapports de travail et provoquent de nouveaux enjeux sociaux. Les chômeurs, exclus des espaces de travail, sont les sans-abri de demain¹². La tâche des politiciens, des responsables d'entreprise, des spécialistes sociaux: médecins, psychologues, sociologues, assistants sociaux, consiste à concevoir l'être dans sa globalité, à comprendre son histoire identitaire spatiale.

Les problèmes de fond sont de nature économique et politique. Les sciences humaines mettent en évidence les conséquences de certaines décisions. D'où l'importance de développer des méthodes de recherches prospectives et des méthodes d'intervention sur le terrain permettant la collaboration avec les constructeurs d'espace, les détenteurs de pouvoir économique et politique.

¹² "La crise multiplie le nombre des sans-abri en Europe. Ils seraient plus de deux millions et demi dans les pays de l'Union européenne" (Tribune de Genève, 19-20 novembre 1994)

BIBLIOGRAPHIE

- ANZIEU, D.**, Le Moi-peau, Paris, Dunod, 1985
- BACHELARD, G.**, Poétique de l'espace, Paris, PUF, 1972
- FISCHER, G.-N.**, Psychologie sociale de l'environnement, Toulouse, 1992
- FISCHER, G.-N.**, Psychologie des espaces de travail, Paris, Armand Colin, 1989
- FLUCKIGER, M. et KLAUE, K.**, La perception de l'environnement, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1989
- FREUD, S.**, L'interprétation des rêves, Paris, PUF, 1967
- HALL, E.-T.**, La dimension cachée, Paris, Seuil, 1971
- HILGARD, ATKINSON ET ATKINSON**, Introduction à la psychologie, Montréal, Ed. Etudes Vivantes, 1980
- JEANNIN, A. et ROSSELET-CHRIST, C.**, Aménagement des zones d'ambiance d'un établissement financier, Rapport interne, Neuchâtel, Juin 1985
- JOYE, D. et al.**, Le quartier. Une unité politique et sociale, Rapport pour PNR 25, Lausanne, IREC, 1992
- JOURNAL DE GENEVE**, Agence Reuter., France, Quelque 500.000 personnes sans domicile fixe et 2.5 millions mal logés, 2 février, 1994
- LE CORBUSIER**, La charte d'Athènes, Paris, Ed. de Minuit, 1957
- L'HEBDO**, Krol, P.-A., Même sans abri, on a sa fierté, Décembre 1993
- LE NOUVEAU PETIT ROBERT**, Dictionnaire Le Robert, Paris Dictionnaire Le Robert, 1993
- LEVY-LEBOYER, C.**, Psychologie et environnement, Paris, PUF, 1980
- LUGASSY, F.**, Logement, corps, identité, Paris, Bégédis, Ed. Universitaires, 1989
- MAHLER, M. S.**, La naissance psychologique de l'être humain, Paris, Payot, 1980

MARIE FRANCE, Sanchez Serge, Henri Ciriani, l'architecte de la lumière, Novembre 1993

MOLES, A., & ROHMER, E., Psychologie de l'espace, Paris, Casterman, 1978

OLIVIER, M., Psychanalyse de la maison, Paris, Seuil, 1972

PIAGET, J., La psychologie de l'enfant, Paris, PUF, 1978

PROLONGEAU, H., Sans Domicile Fixe, Paris, Hachette, 1993

ROSSELET-CHRIST, C., Le rôle de l'intervenant dans la perspective "Organization Development", Cahiers de Psychologie No 13, Université de Neuchâtel, Décembre 1978

ROSSELET-CHRIST, C., L'intervention: L'"Organization Development" (O.D.), Cahiers de psychologie No 11-12, Université de Neuchâtel, Juillet 1978

ROSSELET-CHRIST, C., Les perceptions de soi, de l'idéal et d'autrui dans les relations d'autorité et de subordination, Berne, Lang, 1982

ROSSELET-CHRIST, C., Art plastique et psychologie. Les pionniers, de Freud à Kris, Cousset, Delval, 1988

ROSSELET-CHRIST, C., Art et psychologie. Approche psychologique dans la création plastique, Dossiers de psychologie no 33, Université de Neuchâtel, 1987

SERVICE DE L'INFORMATION DES NATIONS UNIES, Déclaration universelle des droits de l'homme, DPI/15-January 1989

TRIBUNE DE GENEVE, La crise multiplie le nombre des sans-abri en Europe, (afp), 19-20 novembre 1994

WINNICOTT, D.W., Jeu et réalité, Paris, Payot, 1990

Liste des dossiers de psychologie disponibles

1981	N° 12	Approches psychologiques de l'apprentissage en situation collective. fr. 5.-	A.-N. Perret-Clermont
	N° 13	Trajet du maître et prégnance de la norme scolaire. fr. 5.-	P. Marc
	N° 14	Les attentes dans les écrits pédagogiques. L'exemple de Makarenko. fr. 5.-	P. Marc
	N° 16	Etude théorique de travaux effectués sur le commandement et analyse des perspectives pour la recherche future. Série recherches. fr. 10.-	M. Thiébaud
1982	N° 15	Brève introduction à la psychologie. Rééditions: octobre 1985, novembre 1987. fr. 12.-	A.-N. Perret-Clermont
1983	N° 17	L'appréciation du personnel: de la notation au plan de carrière (Série recherches) fr. 10.-	M. Rousson
1984	N° 20 épuisé	Description de situations de commandement: note méthodologique. (Série recherches) fr. 6.-	M. Thiébaud
	N° 21	De la communication non verbale en psychologie: pour quoi faire? fr. 10.-	A. Brossard
	N° 22	Notes sur l'adolescence (2ème édition) fr. 12.-	A. Palmonari
1985	N° 23	L'évaluation des fonctions. (Série cours) fr. 10.-	M. Rousson
	N° 25	Quelques réflexions à propos de la métacognition. fr. 5.-	N. Bell
	N° 26	L'intrication des processus cognitifs et des relations interpersonnelles dans les interactions sociales: premiers résultats à partir de l'étude du regard. fr. 5.-	A. Brossard A.-N. Perret-Clermont
1986	N° 27	Social-Construction of Logical Structures or Social Construction of Meaning? fr. 4.-	P. Light
	N° 28	Fragments d'une réflexion analytique. (Série cours) fr. 8.-	J.-P. Vandenbosch
	N° 29	Cultural Conflict between the West and Iran. fr. 4.-	K. Dodge
	N° 30	Une pratique de l'étude de cas. (Série recherches) fr. 6.-	M. Burger
1987	N° 31	Cours de prévention des accidents. (Série cours) fr. 6.-	G. Maulaz
1988	N° 32	Relations interethniques et interconfessionnelles au sein de la chrétienté. fr. 6.-	I. Kampffmeyer

	N° 33	Art & Psychologie fr. 6.--	C. Rosselet-Christ
	N° 34	Journée des chercheurs en psychologie Société Suisse de Psychologie Neuchâtel 1 - 2 octobre 1987. (Série recherches) fr. 4.-	A.-N. Perret-Clermont M. Rousson (éds)
	N° 35	A Brief Introduction to conversational Analysis fr. 4.--	N. Bell
	N° 36	L'intersubjectivité en situation de test fr. 48.--	M. Grossen
1989	N° 37	Social Interactions and Transmission of Knowledge fr. 8.--	A.-N. Perret-Clermont C. Pontecorvo
1990/91	N° 38	Statistiques et Sciences Humaines Notes de travail. fr. 7.--	L.-O. Pochon
	N° 39	Regards, interactions sociales et développement cognitif chez l'enfant de 6 à 10 ans dans des épreuves opératoires piagétiennes. fr. 40.--	A. Brossard
1991	N° 40	Sciences humaines et démarche qualité. Actes du colloque du 13.12.90 à Neuchâtel. fr. 7.--	A. Ripon, S. Mercati, I. Lapouge, F. Tapernoux
1992	N° 41	Quand des enfants et des adolescents volent à l'étalage: regards et réactions fr. 8.--	D. Golay Schilter
	N° 42	Interazione sociale e sviluppo cognitivo: ricerche sul conflitto socio-cognitivo e lavori attinenti fr. 8.--	A. Iannaccone
1993	N° 43	Langages des sexes - De la procréation à la création. fr. 8.--	C. Rosselet-Christ
1994	N° 44	La transmission du savoir dans le "Réseau d'Echanges de Savoirs" de Strasbourg. fr. 10.--	N. Muller
	N° 45	Espace imaginaire, espace psychique et espace construit fr. 8.--	C. Rosselet-Christ

Les commandes sont à adresser à:

Cahiers & Dossiers de Psychologie
c/o Groupe de Psychologie Appliquée
Faubourg de l'Hôpital 106

CH-2000 Neuchâtel